

L'ENTREVUE

LE DEVOIR, LE LUNDI 20 OCTOBRE 1997

André Lucas

L'empêcheur de naviguer en rond

Pour le juriste français, certains internautes qui le disent dépassé veulent dans les faits en finir avec le droit d'auteur

André Lucas croit que le cyberspace, tout virtuel qu'il soit, devra se soumettre aux règles du droit «d'ici-bas», en particulier à celles du droit d'auteur. Le prétendu vide juridique créé par le numérique est pour lui «un fantôme». Le juriste français propose des munitions à ceux qui souhaitent lutter contre l'utopie d'un nouvel espace sans règles ni droits.

ANTOINE ROBITAILLE

O n pourrait parler d'un empêcheur de naviguer en rond. De quoi s'agit-il? Du droit d'auteur. Écoutez les tenants du «nirvanet» qui, depuis l'explosion des réseaux, font passer un mauvais quart d'heure aux droits de ceux qu'ils nomment «les fournisseurs de contenus». Au nom de sa majesté l'internaute, ce souverain du clavier, détenteur d'un droit inaliénable d'obtenir sans restriction, sur son écran, tous les savoirs du monde. André Lucas, expert en droit d'auteur, professeur de droit à l'Université de Nantes, n'aime pas ce discours. «Certains confondent sciemment liberté d'accéder à l'information et liberté d'accéder à toutes les œuvres gratuitement.»

Invocant la liberté d'expression et un droit absolu à l'information, des internautes américains traitent le droit d'auteur comme une «vieillesse, un frein au développement des autoroutes de l'information». Selon John Perry Barlow (chanteur dans le groupe rock les Grateful Dead, recyclé en prophète d'Internet), mais aussi Nicholas Negroponte (du Massachusetts Institute of Technology), l'application du droit d'auteur serait tout simplement devenue impossible dans l'environnement numérique. «À leurs yeux, rapporte André Lucas, parce qu'il a été conçu dans un univers matériel, analogique, et de l'imprimé, il ne peut pas fonctionner dans un univers immatériel comme celui des réseaux.»

André Lucas, qui est membre du comité exécutif de l'Association littéraire et artistique internationale (IALAI) a tenu son congrès le mois dernier à Montebello, prétend que cette démission camoufle une stratégie: «Les gens comme Barlow, qui le disent dépassés, veulent en fait en finir avec le droit d'auteur. Leur "on ne peut pas" cache un "on ne veut pas"».

Lorsqu'on lui demande d'expliquer ce refus, André Lucas nous fait part d'abord d'un étonnement: «Ce qui serait ressenti comme scandaleux dans l'univers analogique, c'est-à-dire des ventes de cassettes piratées, de livres contrefaits, le photocollage en général, etc., est revendiqué dans l'environnement numérique comme un droit. Non seulement ne veut-on pas de censure sur Internet, mais on ne voudrait pas de droit du tout.»

Ce côté libertaire, il l'attribue au terroir dans lequel Internet a pris naissance, c'est-à-dire la culture des universitaires et des scientifiques américains qui ont développé pendant des années leur monde virtuel parallèle. La culture du «il est interdit d'interdire» à la sauce US aurait fait des adeptes en France. André Lucas se dit étonné d'avoir vu des journaux comme *Libération* et *Le Monde* prendre «naïvement» la défense de «ceux qui avaient juridiquement violé le droit», l'an dernier, en «publiant» sur Internet des œuvres de Raymond Queneau (1903-1976).

Mais André Lucas croit que les internautes libertaires reviendront de leur utopie: «Le libéralisme, ça va bien quand aucun intérêt n'est en jeu, mais lorsqu'on se met à ajouter des zéros et des zéros... ça devient une jungle. Je ne crois pas qu'on puisse faire fonctionner longtemps une aussi grosse machine sans droit.» D'autant plus, ajoute-t-il, que «pour la superpuissance mondiale, les États-Unis, le poids économique de l'industrie audiovisuelle est maintenant plus important que celui de l'industrie automobile. C'est devenu vraiment stratégique.»

Que les producteurs de logiciels comme Netscape et Microsoft renoncent en partie à leurs droits en offrant gratuitement, dans un premier temps, leurs logiciels, ne représente pour lui qu'une stratégie de profits à long terme et non la preuve que le cyberspace tue la tarification. «Dans ce cas, chacun veut créer le standard.»

Par ailleurs, note-t-il, «ça ne fait jamais plaisir aux géants des logiciels de voir sortir des copies pirates de leurs produits en Chine ou à Singapour. C'est pour cela qu'ils exercent des pressions très fortes auprès de leur gouvernement pour que ce dernier menace les pays où les violations ont lieu.»

Bref, André Lucas se montre confiant: «Bien sûr que le droit d'auteur, qui est un phénomène récent dans



PHOTOS ANTOINE ROBITAILLE

André Lucas: «Ce qui serait ressenti comme scandaleux dans l'univers analogique, c'est-à-dire des ventes de cassettes piratées, de livres contrefaits, le photocollage en général, etc., est revendiqué dans l'environnement numérique comme un droit. Non seulement ne veut-on pas de censure sur Internet, mais on ne voudrait pas de droit du tout.»

l'histoire, survivra à la vague numérique. La question, c'est comment peut-on le faire fonctionner dans ce nouveau monde? Cela nécessitera des accommodements, des adaptations, et peut-être des changements assez considérables, notamment une harmonisation des systèmes internationaux de droits d'auteur.»

Ici, le juriste s'anime, son imagination se trouve stimulée par la perspective de futurs beaux cas d'espèce. Il salive presque.

D'abord, il faut, selon lui, identifier ce qui est vraiment nouveau dans le numérique déferlant.

Car selon André Lucas, ceux qui ne veulent pas du droit d'auteur exagèrent volontairement la nouveauté du numérique. «Lorsqu'on dit que l'immatériel naît avec Internet, on oublie que la radio a cent ans! Et pour ce qui est de son aspect international, il faut se rappeler que les livres, les films, passent depuis longtemps les frontières. Il y a plus de deux siècles, les livres contrefaits se faisaient aux Pays-Bas pour inonder ensuite la France.»

Certes, concède-t-il, «il y a actuellement un problème d'efficacité du droit d'auteur. Je ne peux nier qu'il soit plus aisé de le faire respecter quand il y a, à un endroit donné, des livres ou des disques que la police peut aller saisir. En revanche, il est difficile à faire respecter dans un univers où tout est volatile; où l'on fait copier-et-coller et le tour est joué; où les routes que suivent les œuvres, sur les réseaux, peuvent changer en réaction à un blocage que vous organisez à un endroit. Mais je vois actuellement que la technique qui menace le droit peut aussi venir au secours du droit.»

André Lucas effleure alors le concept de «tattooage électronique, qui permet d'associer à l'œuvre dans sa version numérique des éléments d'identification qu'on ne pourra éliminer». Son espoir repose dans ces «systèmes qui se développent partout dans le monde», qui progressent «vite et offrent de plus en plus de moyens d'identifier des œuvres numériques de manière indélébile».

Voilà une piste de solution cruciale. André Lucas aborde aussi d'autres nouveaux problèmes posés par l'environnement numérique à la logique du droit d'auteur.

L'apparition d'un nouveau support a créé, pendant un temps, un flottement dans les interprétations juridiques, surtout aux États-Unis. On s'est alors querellé, notamment sur ce que représentait une page Web. «Il y a eu un grand débat, terminé

grâce aux traités de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle [OMPI] signés à Genève, en décembre 1996, entre autres par les Américains, les Japonais et les Européens.» André Lucas s'en réjouit et explique que le Web a alors été formellement reconnu comme une «communication publique». «Or, rappelle-t-il encore, des Américains opposés au droit d'auteur avaient argué que le Web relevait de la correspondance privée, puisqu'il n'y avait pas vraiment de "public" et que le récepteur choisissait le moment et l'endroit pour consulter l'œuvre.» Au nom de la vie privée et de la confidentialité des correspondances, le Web aurait alors échappé à tout contrôle!

Bien entendu, vu les multiples dimensions du cyberspace, les précisions apportées par les récents traités ne règlent pas tous les problèmes. Il reste encore à déterminer, par exemple, si la navigation et le furetage (*browsing, surfing*) s'assimilent à l'appropriation d'une œuvre ou, au contraire, à sa simple et superficielle consultation, comme celle qu'on effectue chez un libraire. Bref, fureter, c'est tater la marchandise ou se l'approprier? Sur cette question, André Lucas se fait plutôt libéral, suivant les tendances américaines: «Même si je garde des traces de l'œuvre furtée dans mon ordinateur, je ne crois pas qu'il faille nous interdire de bouquiner!»

Et si un malin décidait d'envoyer, à des milliers «d'acheteurs», par courrier électronique, le contenu entier d'un livre? Cela relèverait de la correspondance ou de la communication publique? Et que dire du droit à la copie privée qui permet à un particulier, actuellement, de copier, pour ses besoins personnels, le contenu d'une cassette qu'il a achetée? Que devient-il dans le monde du «copier-coller» instantané? L'espace manque ici pour livrer toutes les réponses d'André Lucas, qui, du reste, dit hésiter encore sur ces dernières questions. Réponses dans *Le droit d'auteur à l'heure numérique*, qui paraîtra aux éditions Litec au début de 1998...

Chose certaine, conclut le juriste, tous ces problèmes liés aux nouveaux supports sont mondiaux, dépassent les frontières et forcent les systèmes de droit d'auteur continentaux et anglo-saxons, actuellement très différents, à converger.

Bref, le droit d'auteur n'a pas fini de nous empêcher de naviguer en rond.

L'affreux «fournisseur de contenu»

«Le droit d'auteur, c'est un droit de l'homme.» Il y a quelques années, lorsqu'il entendait ce slogan, André Lucas estimait que l'on «poussait le bouchon un peu loin». Aujourd'hui, les possibilités offertes par le numérique le font revenir sur son scepticisme. «J'aime bien la notion de droit moral intégrée notamment au système français de droit d'auteur. Remarquez, les Anglais ont du mal à traduire "droit d'auteur", ils disent "copyright". Où est l'auteur dans cette expression?»

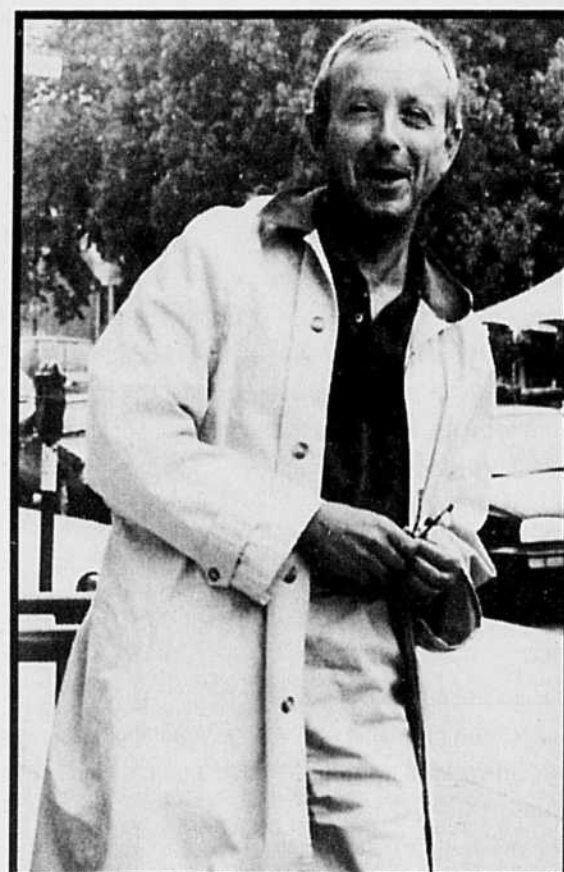
Bref, dans les dernières années, André Lucas a ajouté un brin de romantisme à son discours juridique. Il peste par exemple contre une affreuse expression contemporaine servant à désigner les auteurs. «Les institutions européennes disent que parmi les "travailleurs des secteurs culturels", parmi les opérateurs, il y a des "fournisseurs de contenu". Vous vous rendez compte, dit-il avec une moue inimitable, on parle de ceux qui vont peupler notre imaginaire de la même façon que ces gens qui vous apportent de la matière: fournisseurs d'électricité, de gaz; bien sûr, ces derniers sont essentiels, mais...»

Ce «romantisme», Lucas s'en méfie pourtant. «On rit de nous, Français. Les Américains en particulier, avec leur strict copyright réfractaire au droit moral, ils nous appellent les idéologues. Business is business, nous disent-ils.» Pour cette raison, il prend garde, nuance, se «désolidarise» même à l'occasion «de ses compatriotes». «Je sais, on a une telle tendance à donner des leçons! Avec nos préoccupations humanistes exacerbées, on donne l'impression parfois de dire: "Taisez-vous, je vais vous expliquer ce que c'est que la culture".»

Mais il s'enflamme soudain: «Le droit d'auteur, c'est une fonction de justice naturelle! Bien sûr, les hommes ont créé, et créeraient sans protection de la loi. N'empêche que c'est un grand progrès que de pouvoir améliorer leurs dispositions d'esprit. Comme le disait Beaumarchais, l'inventeur du droit d'auteur, "l'auteur, il doit manger tous les jours!"»

Comme quoi le romantisme français a ses côtés pragmatiques.

arobitaille@sympatico.ca



tombée publicitaire : le vendredi 24 octobre

Ne manquez pas notre cahier spécial

LE DEVOIR

Environnement

Planète'ÈRE

publié le 1^{er} novembre prochain!

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

CETTE SEMAINE À LA BOURSE

Semaine du 19 au 25 octobre 1997

ASSEMBLÉES ANNUELLES

Nom de la compagnie	Date	Heure	Lieu
Québec			
Velan Inc	21-10-97	11h	Montréal
Metrowerk Inc	22-10-97	n.d.	n.d.
Goyette Inc (Groupe)	23-10-97	10h	Saint-Hyacinthe
Ontario			
Eclipse Capital corporation	21-10-97	1h30	Toronto
Fantom Technologiesinc	23-10-97	11h	Toronto
American Gem Corporation	24-10-97	10h30	Toronto
Ailleurs			
Kettle River Resources Ltd	20-10-97	10h	Vancouver
Pure Gold Resources inc	24-10-97	09h	Vancouver
Cayo Resources inc	24-10-97	10h	Calgary

OFFRE EN ESPÈCES

DOMCO INC

Valeurs: action ordinaire, bon de souscription, débentures 8,5 % 15 avril 2005
Modalités: Nous avons été informé de la troisième prolongation de l'offre en espèces d'Armstrong Acquisition Canada Inc visant l'acquisition de la totalité des valeurs susmentionnées en circulation de Domco.
Date d'expiration prévue: le 14 novembre

OFFRE EN ESPÈCES ET EN ACTIONS

ELAN ENERGY INC

Valeur: action ordinaire
Modalités: À l'occasion d'un avis préliminaire, la société Ranger Oil Limited annonce qu'elle projette d'acquérir la totalité des actions ordinaires de la société susmentionnée à raison de:
Choix A: 5,02955425 \$ et 0,413515 action ordinaire de Ranger Oil pour chaque action ordinaire d'Élan soumise
Choix B: 0,79026 action ordinaire de Ranger Oil pour chaque action ordinaire d'Élan.

HCO ENERGY LTD

Valeur: action ordinaire
Modalités: Les adhérents ont été crédités des espèces ou des actions au cycle 9 le 3 octobre dernier et au cycle 9, le 7 octobre dernier.

LONDON INSURANCE GROUP INC

Valeur: action ordinaire
Modalités: Nous avons été informé de la prolongation de l'offre de Great-West Lifeco Inc visant l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de la société susmentionnée. 34 \$ d'actions ordinaires de Great-West ou toute combinaison d'espèces et d'actions ordinaires de Great-West ou toute combinaison d'espèces et d'actions privilégiées pour chaque action ordinaire de London Insurance.
Date d'expiration: le 30 octobre

OFFRE EN ACTIONS

PIONEER HI BRED INTERNATIONAL INC

Valeur: action ordinaire
Modalités: Nous avons été informé que la société susmentionnée a annoncé une offre visant l'acquisition d'un maximum de 16 444 586 de ses actions ordinaires à un prix minimal de 88 \$ US et maximal de 104 \$ US. Les détenteurs réels de 99 actions ordinaires ou moins qui soumettent leur position en totalité seront dispensés de toute répartition au prorata.
Date d'expiration: le 23 octobre

OFFRE D'ACHAT

TILIMIDIA INC

Valeur: action subordonnée de classe A
Modalités: La société Télémédia Acquisition Corporation a annoncé qu'elle prolonge son offre d'achat jusqu'au 28 octobre prochain de la valeur susmentionnée.

DIVIDENDE EN ACTIONS

PACIFIC CASSIAR LTD

Valeur: actions de catégories A et B
Modalités: Catégorie A: 1,15 action ordinaire de Rainey Mountain Resources pour chaque action de catégorie A de Pacific Cassiar détenue.
Catégorie B: 1,38 action ordinaire de Rainey Mountain Resources pour chaque action de catégorie B de Pacific Cassiar détenue.
Date de paiement: à communiquer

SHERRITT INTERNATIONAL CORPORATION

Valeur: action à droit de vote restreint
Modalités: Une unité de Dynatec Corporation composée d'une action ordinaire plus 0,25 bon de souscription d'actions pour chaque action à droit de vote restreint de Sherritt détenue. La valeur des unités de Dynatec est de 0,60 \$ soit 0,58 \$ pour une action ordinaire et 0,02 \$ pour 0,25 bon de souscription.
Date de paiement: le 16 octobre

Ces renseignements proviennent de sources que nous croyons dignes de foi. Toutefois, nous ne pouvons en garantir l'exactitude. Ce bulletin d'information pourrait aussi être incomplet.

Tassé
Tassé & Associés, Limitée

IMMOBILIER

Le groupe Prével s'ajuste à un marché très différent

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

En 1978, lorsqu'il a créé le Groupe Prével, Jacques Vincent avait 28 ans. Il n'avait aucune fortune personnelle et savait à peine se servir d'un marteau. Il n'en a pas moins lancé une entreprise qui s'est très rapidement imposée dans le marché de la construction résidentielle de la région métropolitaine. Quelle fut la clef de son succès? Les partenariats.

Mais avant tout cela, il y avait une motivation très bien définie. «*Je voulais être dans l'action*», souligne cet homme qui avait été adjoint administratif du doyen de la faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke, où il avait d'ailleurs obtenu une maîtrise; il avait aussi été conseiller en gestion chez Bélanger Chabot et associés, puis directeur général des Entreprises Lemieux, où il avait découvert l'univers de la construction et sa propre vocation.

N'ayant pas d'argent pour acheter les terrains ou construire des maisons, il a fait une première alliance avec un propriétaire foncier en lui promettant une large part du bénéfice une fois que la maison qu'il allait faire construire aurait été vendue. Tel fut son premier levier financier. M. Vincent avait l'expertise de la gestion, mais il lui fallait apprendre le reste sur le tas. «*Je me suis fais avoir aussi, mais pas trop*», avoue-t-il maintenant.

Il a très vite compris qu'il valait mieux concentrer son attention sur ses points forts, c'est-à-dire la finance et la mise en marché. Il s'est également rendu compte rapidement, en voyant ses concurrents qui, eux, étaient des spécialistes du marteau, qu'il ne parviendrait jamais à offrir le meilleur prix à ses clients. Il en a déduit qu'il devait miser sur un produit de plus grande qualité et sur un design original. Puis, il a fait des alliances avec des gens qui connaissaient la construction.

Une entreprise bâtie sur trois axes

Le développement du Groupe Prével s'est fait sur trois axes: les partenariats à tous les niveaux; la promotion immobilière et la mise en marché de projets intégrés de 100 à 1000 unités en accordant une grande importance au design urbain et à la mise en valeur de l'environnement.

Au fil des ans, les partenaires financiers se sont succédés: des propriétaires de terrains, la Caisse de dépôt, des Européens, la Société centrale d'hypothèques et de logements, le Fonds de



JULIEN SAUCIER LE DEVOIR

Jacques Vincent, président du Groupe Prével

solidarité FTQ, la Ville de Montréal, etc.

En 1978, Prével a mis sur le marché une vingtaine de maisons à Repentigny, qui se distinguaient déjà des autres par certains détails d'aménagement intérieur, ce qui a tout de suite ouvert la porte au succès. En 1979, 71 maisons furent mises en vente et, en 1980, arriva le projet Saull-au-Récollet qui comprenait 177 condominiums et maisons en rangée autour de trois parcs. Cette réalisation s'est méritée plusieurs prix, dont celui du Gouverneur général en 1985.

Dans la période d'expansion la plus intense, Prével a mené de front jusqu'à 15 projets à la fois. Grâce à la formule du partenariat, M. Vincent a pu en arriver plus facilement à une meilleure définition du produit, ce qui nécessitait beaucoup de recherche et de développement, de nombreux voyages à l'étranger pour voir ce qu'on y faisait et le recours à plusieurs professionnels (architectes et autres).

Les études de marché ont toujours constitué une composante importante dans la démarche de Prével. À cet égard, M. Vincent a eu recours à diverses techniques, dont celle de recevoir les clients potentiels dans une roulotte sur le projet d'Anjou-sur-le-lac, ce qui a permis de connaître de long en large les attentes de 1000 personnes. À Lachine, pour le projet du Village Saint-Louis, qui comprenait 1000 unités d'habitation, on a présenté des questionnaires à ceux qui n'achetaient pas, ce qui était sans doute une excellente façon d'accumuler des informations en vue de conquérir une nouvelle clientèle.

Prével ne faisait pas qu'attendre le client, il le sollicitait aussi en consacrant 3 % du prix de vente à la publicité. Parce que les gens sont aujourd'hui plus soucieux du prix, on a ramené l'effort publicitaire à 2 %. Quoi qu'il en soit, dans les années 80, les affaires ont tourné rondement avec la vente de près de 500 unités par année. Prével s'est laissé tenter également par les maisons de banlieue, avec maison-moèle, ce qui était une façon d'accroître sa visibilité. Dans ces années fastes, le chiffre d'affaires atteignait «plusieurs dizaines de millions», dit-on dans la documentation de ce groupe.

Point tournant majeur en 1991

Mais, en 1991 est survenu un virage qui a pris l'industrie de la construction de court. En plus d'une récession, des changements démographiques sont apparus. Au boom de la création des ménages qui avait été alimenté par l'explosion des familles succédait maintenant une sorte de retour au foyer; même les enfants qui avaient quitté la maison paternelle y revenaient.

Alors qu'on avait construit au Québec 78 000 unités d'habitation en 1987, on en était réduit à 18 000 unités en 1995. Il a fallu rationaliser très rapidement. Prével a même dû liquider à rabais les maisons qui lui restaient.

Pire encore, les constructeurs de maisons qui avaient l'habitude de travailler en sous-traitance pour Prével et d'autres entreprises se sont mis à construire à leur compte, augmentant ainsi le nombre des concurrents. Prével a préféré alors abandonner la construction de maisons et se concentrer sur la vente de terrains et de projets intégrés, dont il s'était fait une grande spécialité.

Prével a eu jusqu'à 60 millions de pieds carrés de terrain dans la grande région métropolitaine; il en a présentement 50 millions, dont 42 millions en zone verte où la taxe foncière est beaucoup moins lourde qu'ailleurs. «*C'est ce qui nous sauve un peu*», avoue M. Vincent, qui reste ouvert à des achats de terrains, mais à la condition que le prix soit irrésistible. Les terrains qu'il possède en zone verte pourront cependant faire l'objet d'un dézonage dès qu'un développement s'organisera.

Mais dans l'état actuel du marché, comment Prével arrive-t-il à vendre ses terrains? Il commence par des études de marché, puis élabore un plan d'urbanisme pour des maisons généralement destinées à une clientèle jeune ayant peu d'argent comptant. Ensuite, une fois le plan accepté par une municipalité, Prével va voir les entrepreneurs, qui souvent travaillaient pour lui jadis, en leur offrant les terrains qu'ils paieront seulement lorsqu'ils auront vendu les maisons qu'ils auront construites sur ces terrains.

En outre, Prével offre ses services

d'encadrement à ces constructeurs pour la promotion et toute autre activité en dehors de leur compétence première. «*Les constructeurs y trouvent leur profit et nous vendons des terrains. Cela est devenu une activité très importante pour nous*», constate M. Vincent. Il y a présentement 22 constructeurs qui travaillent ainsi en partenariat avec Prével.

De nouvelles associations

En ce qui concerne les projets intégrés, Prével est fidèle à sa philosophie, même si ses projets n'ont plus l'ampleur de la période faste. La formule des partenariats tient toujours. Prével a formé avec le Groupe I & S, un promoteur immobilier montréalais très connu et appartenant à la famille de David Sigler, une filiale portant le nom de Alliance, laquelle est engagée dans deux projets remarquables. L'un, qui a été baptisé «Quai de la commune», est un projet de 35 millions dans le Vieux-Montréal pour la construction de 300 condos dans cinq immeubles désaffectés à deux pas d'une écluse qui donne dans le port. La phase I de ce projet comprend 67 lofts dont le prix moyen est de 125 000 \$. La Ville de Montréal, par l'intermédiaire de la Société de développement, est propriétaire des immeubles et compte récupérer quatre millions avec la réaction de ce projet qu'elle encourage par un congé de taxes temporaire pour les acquéreurs.

Le Groupe Alliance s'est engagé par ailleurs dans un projet de 50 millions sur les terrains de l'ancienne usine Marconi à Mont-Royal pour la construction de 250 unités de logement dont le prix moyen de base est de 200 000 \$. Dans ce cas, le partenaire financier est SOLIM, le bras immobilier du Fonds de solidarité FTQ. Au départ, Prével et I & E étaient en concurrence, mais la situation générale de l'industrie de la construction les a convaincus d'unir leurs efforts; ce qui crée une impression favorable chez les institutions financières.

Le Groupe Alliance, la filiale qu'ils détient à parts égales, atteindra cette année un chiffre d'affaires de 20 millions. Ne serait-il pas souhaitable de fusionner les deux entreprises? Il semble que non, puisque le partenariat actuel laisse place à beaucoup de souplesse. Chaque compagnie a un important parc de terrains immobiliers qu'elle entend exploiter à sa façon.

Le Groupe Prével aura généré des revenus de 15 millions cette année. Prével est un holding détenu à 100 % par M. Vincent. De quoi l'avenir sera-t-il fait? «*Urbain et pointu. Il y a de petites niches à combler, comme c'est le cas dans les projets de Ville Mont-Royal et du Vieux-Port. Il faut trouver des sites et ce n'est pas évident au départ*», répond M. Vincent, qui résume l'histoire de son entreprise par une courte phrase: «*J'ai fait toute ma carrière à suivre la génération du baby-boom. Je continue de suivre la masse critique et on sent un retour vers Montréal*».

Prével n'entend pas oublier ceux qui ne reviendront pas en ville, puisqu'il possède déjà une maison pour retraités en location à Repentigny. Plusieurs parmi les plus âgés ne veulent plus avoir le souci de l'entretien d'une maison et préfèrent avoir plus d'argent pour leurs loisirs. On verra sans doute Prével aller de plus en plus dans le marché de la location pour les retraités. Pour l'instant, M. Vincent se contente de dire que «*c'est un marché à explorer*».

Relais d'affaires

CHAUDIÈRE-APPALACHES

SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

MANOIR DE TILLY

Gagnant du *Grand Prix du Public* au Gala de la Restauration et classé *4 Diamants CAA* pour la 3^e année consécutive, le **MANOIR DE TILLY** saura satisfaire les plus exigeants. Nos salles de conférences sont toutes fenestrees et offrent une vue sur le fleuve, les chambres sont dotées de foyer. Le tout offert dans un site pittoresque en bordure du fleuve, à seulement 15 min. de Québec, 2h15 de Montréal. **Forfait gens d'affaires: 102,95 \$/pers. (occ. double incl. 3 repas dont le souper gastronomique), les pauses, la salle et l'équipement audiovisuel.**

Pour information: Québec: (418) 886-2407 Ext.: 1-888-862-6647

LAURENTIDES

SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS

MANOIR SAINT-SAUVEUR



Hôtel de villégiature «4 étoiles», situé au cœur du village de Saint-Sauveur, 220 magnifiques chambres et 13 salons de réunion. Activités sportives intérieures et extérieures. Forfait Affaires: à partir de 60\$/pers./nuit, occ. double, incl. petit déjeuner, hébergement, stationnement intérieur, 2 pauses café, équipement AV de base, frais de service.

222-1811 (Mtl direct) 1-800-361-0505



RELAIS & CHATEAUX
LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

LAURENTIDES SAINTE-ADELE

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE

Gourmet Magazine: «1996 America's Top Tables Award»
Hôtel-Restaurant 4 diamants CAA, La Table d'Or des Laurentides, Table de Bronze au Grand Prix National de la Gastronomie 1993, 25 chambres luxueuses, vue sur les pentes de ski. *** Spécial Forfait d'affaires *** du dimanche au jeudi: 42,50 \$ par personne, par nuit, occ. double, incluant luxueuse salle de réunion, café en permanence, équipement d'audio-visuel et service.
Tél. sans frais de Mtl: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

MONTÉRÉGIE

SAINT-MARC-SUR-LE-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS

À St-Marc-sur-le-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu, où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles.

Nous avons différents forfaits à vous proposer. 856-7787

Pour annoncer, contactez Jean de Billy
au 985-3322 ou au 1-800-363-0305

ÉCONOMIE

Les secrets bien gardés de l'industrie

CLAUDE LAFLEUR
COLLABORATION SPÉCIALE

L'aéronautique est un secteur extrêmement compétitif où les firmes québécoises se classent parmi les leaders mondiaux. C'est par conséquent un domaine où, pour des raisons stratégiques, les entreprises hésitent beaucoup à faire part de ce qu'elles font comme recherche et développement. Mais on sait que les trois géants de l'industrie — Bombardier Aéronautique, Pratt & Whitney et CAE Electronique — consacrent une part importante de leurs ressources à la R-D.

Ainsi, Pratt & Whitney, le numéro un mondial des petits moteurs d'avions, se targue de disposer de la plus importante équipe privée de recherche au Canada. Il s'agit d'entre 700 et 800 ingénieurs chargés de la conception et du développement de nouveaux produits. Plus spécifiquement, les travaux de R-D portent sur la conception de procédés d'usinage de pièces en vue d'optimiser la fabrication. On cherche également à alléger les composantes des moteurs et à augmenter leur durabilité. Etomamment, chaque once que l'on peut soustraire du poids d'un moteur d'avion vaut littéralement son pesant d'or. En outre, les spécialistes de l'entreprise mettent régulièrement en chantier de nouveaux moteurs et réalisent de ce fait, sur une base régulière, des recherches sur les matériaux nouveaux et les techniques de fabrication avancées.

Pour sa part, le Groupe aéronautique de Bombardier constitue désormais le plus grand fabricant de jets d'affaires au monde. L'entreprise dispose d'une vaste équipe se consacrant à la recherche-développement, qui comprend plusieurs centaines de spécialistes. On y retrouve en particulier une équipe spécialisée en ingénierie avancée et qui imagine les futurs projets d'avions. Cette équipe entretient différentes possibilités d'avions d'affaires que pourrait mettre en chantier le constructeur aéronautique d'ici une dizaine d'années. «*Mais ça, c'est notre équipe de grand secret; elle est cachée et verrouillée à double tour!*» lance mi-sérieux mi-sourire Ahmed Galipeau, chef des relations publiques de Bombardier Aéronautique. *On ne dévoile aucune donnée à ce sujet, car c'est là l'aspect hautement stratégique de l'entreprise.*

M. Galipeau indique cependant que Bombardier Aéronautique effectue la quasi-totalité de la recherche-développement nécessaire à la mise en œuvre d'un nouvel appareil. C'est le cas, mentionne-t-il, du Global Express, qui entrera en service en juin prochain: «*On est parti avec une feuille blanche et on a fait toute la recherche, le développement et la conception de l'appareil, dit-il. Même chose pour le Regional Jet de 70 places que l'on a annoncé en février dernier et qui arrivera sur le marché en l'an 2000.*» Comme domaines de recherche, il mentionne l'aérodynamisme, dont l'effet fluide sur les ailes, les structures, l'ingénierie aéronautique, les nouveaux matériaux composites et métalliques, etc.

Il souligne que tous ces travaux visent une application pratique répondant aux besoins du marché afin de réduire les coûts de fabrication et d'exploitation, de raccourcir les temps de développement des nouveaux produits et de réduire le poids. «*On sait qu'en aéronautique, le poids est*

quelque chose de formidablement important, dit-il, puisque chaque kilo que l'on peut enlever d'un appareil se traduit par des centaines de milliers de dollars d'économie pour le client en matière de carburant et de vitesse.»

De son côté, CAE Electronique est bien connue comme fabricant de simulateurs d'avions. Mais à présent, la firme étend ses activités à tout ce qui touche aux systèmes de contrôle en temps réel, notamment pour des besoins maritimes et de transport de l'énergie. «*Nous appliquons la R-D vers ces produits en tenant compte des besoins de nos clients, rapporte Gerhard Serapins, directeur de la recherche et développement de CAE. Et bien sûr, nous devons nous maintenir à la fine pointe des progrès rapides des technologies.*»

Une bonne part des importants efforts de recherche et développement de CAE porte sur tout ce qui touche aux ordinateurs, autant au niveau du développement du matériel que de celui des logiciels. L'entreprise conçoit ainsi de nouveaux types de circuits intégrés et des routines informatiques qui servent ensuite à diverses applications. M. Serapins mentionne notamment la mise au point d'outils de programmation qui permettent la conception de systèmes graphiques perfectionnés qui servent à recréer parfaitement des scènes réelles.

CAE est d'ailleurs très active dans le développement de systèmes visuels. Qu'on pense, par exemple, aux écrans utilisés dans sa gamme de simulateurs et aux casques de visionnement. «*Il est pour nous impératif de nous maintenir à la fine pointe des sciences de l'informatique, insiste-t-il. En fait, nos technologies doivent être au moins six mois en avance sur le marché si nous voulons demeurer compétitifs.*» La firme est ainsi en train de concevoir des appareils de visualisation qui combinent plusieurs types de senseurs (caméras visuelles et infrarouges, radars, etc.) qui permettront d'améliorer les systèmes de localisation et de sauvetage utilisés par les forces armées pour retrouver les marins et aviateurs en perdition.

Il rapporte également que CAE travaille à de nombreux projets d'hélicoptères, dont le Programme de conception des hélicoptères de l'avenir de l'armée de l'air américaine. La firme s'est incidemment taillée une place enviable dans la simulation des appareils du futur. Ainsi, dans les années quatre-vingt, CAE a conçu un système modélisant le comportement des pales d'hélice d'hélicoptères. «*Nous avons d'abord isolé mathématiquement chacun des éléments des pales d'une hélice, précise M. Serapins, puis nous y avons appliqué les lois de la physique pour recréer le modèle haute fidélité du comportement d'une hélice.*» Ce travail de recherche et développement a ensuite permis la conception de simulateurs qui servent aujourd'hui à entraîner les pilotes à l'art aussi délicat que risqué de l'atterrissage d'un hélicoptère.

A l'heure actuelle, la firme travaille de concert avec l'Université Concordia à modéliser la dynamique des courants autour des navires porte-hélicoptères afin de reproduire les manœuvres d'approche et d'atterrissage. «*Nous travaillons sur des navires qui n'existent pas encore, lance fièrement M. Serapins, ce qui permettra d'évaluer les caractéristiques de l'environnement d'un navire avant même sa construction.*»

STÉPHANE GAGNÉ
COLLABORATION SPÉCIALE

Dans le Parc technologique du Québec métropolitain, à Sainte-Foy, une «mini Silicon Valley» de l'optique est en train de naître. Au centre de ce développement, l'Institut national d'optique (INO), principal centre de recherche sur l'optique au Québec où 130 personnes travaillent, dont 80 scientifiques.

Fondée en 1985, l'INO a déjà effectué de la recherche et permis la commercialisation d'une foule de produits utiles dans des domaines spécialisés et plus grand public.

Par exemple, l'INO a développé pour le ministère des Transports un système automatisé de vision laser trois dimensions pour l'inspection des chaussées. Cet appareil, installé sur un camion roulant à 60 km/h, détecte et analyse, en temps réel et sans contact avec la chaussée, les irrégularités de la route. Les données ainsi recueillies serviront ensuite à établir une carte de l'ensemble du réseau routier et à déterminer les priorités d'intervention.

Les technologies de l'optique peuvent aussi servir à mesurer les polluants. Ainsi, les chercheurs de l'INO ont mis au point une technique de mesures du fluorure d'hydrogène (HF), un gaz émis, entre autres, par les alumineries. L'appareil, installé à l'aluminerie Alcanco, à Sept-Îles, détecte la quantité de HF émise dans l'atmosphère. Avec cette information, les alumineries s'assurent qu'elles maintiennent un niveau peu élevé de pollution atmosphérique. Sinon, elle peuvent s'ajuster, le cas échéant. L'appareil pourrait éventuellement servir à mesurer la concentration d'autres gaz.

Il y a beaucoup de recherches en cours à l'INO. Un exemple parmi d'autres: le chercheur John Laurent travaille à développer une caméra qui «scrute» les planches de bois dans une scierie (ou une ébénisterie), repère les nœuds et indique où couper le bois pour avoir le moins de pertes possible. «*Des tests en usine ont démontré que les pertes pouvaient être réduites de 5 à 10 %*», affirme John Laurent. Le système est toutefois un peu lent. Pour accroître sa vitesse, M. Laurent et son équipe travaillent à développer des algorithmes transférables sur des cartes informatiques spéciales.

Cette recherche et toutes les autres à l'INO ont un point commun: elles doivent répondre à des besoins spécifiques de l'in-

ÉLECTRO-OPTIQUE

Un domaine de recherche prometteur

dustrie. D'ailleurs, si elles n'aboutissent pas à des applications concrètes après deux ans, elles sont abandonnées. C'est un point fondamental pour l'INO qui a des objectifs élevés d'autofinancement.

Dans la foulée de ses activités en R-D, l'INO a donné un bon coup de pouce à certaines entreprises. Le cas de Gentec est intéressant à cet égard. Associé à l'INO dès sa création, Gentec a pu profiter des retombées du vaste projet de recherche européen Eureka. L'entreprise a ainsi pu développer des utilisations de lasers à haute puissance qui trouvent des applications dans l'industrie lourde.

Depuis ses débuts, l'INO a aussi contribué à la création de neuf entreprises spécialisées en optique. Certaines ont été fondées par d'anciens chercheurs de l'INO et d'autres ont pu démarrer grâce à des transferts technologiques.

Instruments Régent

Le cas d'Instruments Régent est typique du genre de retombées que la direction de l'INO souhaite reproduire. Instrument Régent commercialise sous licence un système d'analyse des cernes de croissance des arbres (appelé MacDendro). «*Ce système qui automatise le comptage des cernes est très utile aux chercheurs qui travaillent dans le domaine des changements climatiques et à tous ceux qui gèrent la forêt*», affirme Régent Guay, président d'Instruments Régent, qui a développé le produit à l'INO avant de démarrer l'entreprise responsable de sa mise en marché.

Parti au début avec un seul produit, M. Guay avoue avoir mis les bouchées doubles en R-D pour développer d'autres produits. Aujourd'hui, il a une gamme de huit produits à offrir, mais les activités de R-D se poursuivent et accaparent une grosse part de son budget d'exploitation. Tous ces produits, utiles dans les domaines de la foresterie et de l'agriculture, sont, en fait, des instruments de mesure qui utilisent l'électro-optique.

Une autre entreprise de Québec, Exfo, fabrique aussi des instruments de mesure. Mais cette fois-ci, il s'agit de mesure et de test de la fibre optique. Dans ce domaine, la croissance est phénoménale. Exfo tire bien parti de la situation puisqu'elle est la quatrième plus importante entreprise au monde dans ce secteur. Ses clients ici: Bell Canada, Nortel, Vidéotron et Hydro-Québec (qui a son propre réseau de fibre op-

tique). «*Nous investissons beaucoup en R-D et 35 de nos employés y travaillent à temps plein*», affirme Germain Lamonde, président d'Exfo.

L'un des appareils les plus intéressants développés par Exfo est le réflectomètre, un genre de radar optique. Cet appareil permet de détecter toute imperfection dans la fibre optique susceptible de produire des signaux parasites qui brouillent la transmission normale. Pour ce faire, le réflectomètre envoie un signal lumineux à partir de différents endroits. Un de ces signaux finit inévitablement par atteindre l'irrégularité. L'analyse de son écho révélera ensuite la distance parcourue et, par le fait même, l'endroit où se trouve le défaut.

Les chercheurs d'Exfo travaillent aussi à développer un appareil de mesure d'indices de réfraction optique. «*L'appareil va permettre de faire l'analyse d'une coupe transversale de la fibre et déterminera si la fibre obtient les qualités voulues avant sa sortie de l'usine*», affirme M. Lamonde.

À Québec, une autre entreprise de classe internationale œuvre dans le domaine de l'électro-optique. Il s'agit de Bomem, fabricant de spectromètres infrarouges utilisés dans plusieurs domaines allant de la chimie analytique à la météorologie.

Bomem effectue aussi de la recherche pour développer des analyseurs utiles dans les industries alimentaire et pharmaceutique (pour la R-D de nouveaux médicaments).

Du côté de l'industrie alimentaire, on compte utiliser les spectromètres infrarouges pour assurer la qualité des produits. «*Les appareils pourraient servir à déterminer le pourcentage de gras dans les produits transformés pour s'assurer qu'ils ne dépassent pas ce qui est inscrit sur l'emballage*», affirme Carl Mercier, responsable des communications chez Bomem. *Ils pourraient aussi permettre de détecter les problèmes de contamination dans les aliments.* Pour parvenir à la conception de ces appareils, Bomem a embauché trois spécialistes, ex-employés de fabricants d'instrumentation dans le domaine de l'industrie alimentaire.

On le constate, l'optique et le laser ont un avenir «lumineux» devant eux. Le chiffre d'affaires mondial du secteur devrait d'ailleurs atteindre 200 milliards de dollars en 2001. Mais le Canada n'en accapare que 2 %, en ce moment, contre 65 % pour le Japon. De là, la nécessité de poursuivre la R-D.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

PROFESSEUR-E RÉGULIER-ÈRE EN GESTION DE L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE ET DES CONGRÈS

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES URBAINES ET TOURISTIQUES

SOMMAIRE DE LA FONCTION

- Enseignement et encadrement au premier et deuxième cycles
- Recherche dans le domaine
- Services à la collectivité

EXIGENCES

- Maîtrise avec quatre années d'expérience professionnelle et connaissance éprouvée et reconnue par le milieu dans le domaine ou dans un domaine connexe
- Doctorat en tourisme ou dans une discipline pertinente et expérience minimale de cinq années à des postes de direction liés à la gestion de l'hébergement touristique et des congrès, des atouts
- Expérience pertinente dans l'enseignement universitaire et l'encadrement d'étudiants-es
- Aptitude à mener des recherches universitaires de pointe et à obtenir le financement requis
- Dossier de publications récentes dans des revues scientifiques nationales et internationales
- Maîtrise d'une deuxième ou d'une troisième langue (en particulier l'anglais et l'espagnol), un atout, de même qu'une expérience internationale dans le domaine de l'hébergement touristique et des congrès
- Maîtrise du français parlé et écrit

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} janvier 1998

L'Université a adopté un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les professeures et un programme d'équité en emploi pour les femmes, les membres des minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens-nes canadiens-nes et aux résidents-es permanents-es.

TRAITEMENT : Selon la convention collective SPUQ-UQAM

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae détaillé en français, daté et signé, incluant trois lettres de recommandation, avant le 7 novembre 1997, 17 h, à M. Luc-Normand Tellier, directeur, Département d'études urbaines et touristiques, École des sciences de la gestion, UQAM, C.P. 8888, succ. Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3P8.

Téléphone : (514) 987-4121; télécopieur : (514) 987-7827;

courriel : tellier.luc-normand@uqam.ca; http://www.rhu.uqam.ca

L'UQAM : tout pour réussir



Université du Québec à Montréal



Pour réservation publicitaire, composez 985-3316 ou 1-800-363-0305

télécopieur 985-3390

Programmes de formation intensive moyens de créer son propre emploi



Le Monde des affaires

Centre Canadien International CCI des affaires
1118, STE-CATHERINE OUEST, SUITE 300

Inscription : (514) 390-0059

Prochaines sessions : 20 et 27 oct., 17 et 24 nov.



1 stagiaire postdoctoral en microbiologie

(contrat à durée limitée)

L'Unité de recherche et de développement en agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue (URDAAT) de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue souhaite recevoir des candidatures pour 1 poste de stagiaire postdoctoral dans le domaine de la microbiologie pour une période débutant le 1^{er} octobre 1997 et se terminant le 31 mai 1998. Ce poste est relié à une subvention particulière de fonctionnement et pourrait être prolongé moyennant l'acceptation de projets à l'étude.

Sommaire de l'emploi

La personne retenue devra planifier et réaliser des recherches sur les aspects microbiologiques des ensilages afin d'optimiser l'utilisation des fourrages dans la ration animale.

Exigences

Les candidats doivent avoir terminé ou être sur le point de terminer:

- Ph.D. en microbiologie ou un diplôme universitaire en science de l'agriculture et de l'alimentation avec un doctorat dans un domaine connexe.

En outre, le candidat ou la candidate devra

- collaborer activement au fonctionnement et au développement de l'URDAAT;
- posséder une bonne capacité de diffusion des résultats de recherche;
- démontrer une capacité d'adaptation à une université de petite taille en région périphérique;
- être inscrit au Répertoire national des diplômés.

Lieu de travail : Rouyn-Noranda

Entrée en fonction : le 1^{er} octobre 1997

Traitement : Selon les qualifications, peut varier jusqu'à un maximum de 2750,00 \$/mois.

*** Conformément aux lois et règlements en vigueur, ce poste s'adresse aux citoyens-citoyennes et aux résident-es permanent-es du Canada.***

Les candidatures seront traitées confidentiellement et devront être acheminées avant 16h30 le 31 octobre 1997.

Mme Joanne Trépanier, coordonnatrice
Unité de recherche et de développement en agroalimentaire en Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
445, boul. de l'Université
Rouyn-Noranda QC J9X 5E4
Tél.: (819) 762-0971, poste: 2395
Fax: (819) 797-4727



Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue

LES DEVICES ÉTRANGÈRES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,3083
Allemagne (mark)	0,7825
Arabie Saoudite (riyal)	0,3842
Australie (dollar)	1,0542
Autriche (schilling)	0,1151
Barbade (dollar)	0,7235
Belgique (franc)	0,03911
Bermudes (dollar)	1,4045
Brésil (real)	1,2980
Chine (renminbi)	0,1733
Cyprus (livre)	2,7396
Colombie (peso)	0,001127
Corée (won)	0,001563
Danemark (couronne)	0,2137
E. A.U. (dirham)	0,3886
Égypte (livre)	0,4201
Espagne (peseta)	0,00968
États-Unis (dollar)	1,3870
Europe (ECU)	1,5925
Finlande (mark)	0,2713
France (franc)	0,2336
Grèce (drachme)	0,005295
Hong-Kong (dollar)	0,1848
Inde (roupie)	0,0411
Irlande (livre)	2,0940
Israël (shekel)	0,4050
Italie (lire)	0,000835
Jamaïque (dollar)	0,0436
Japon (yen)	0,01149
Koweït (dinar)	4,7749
Liban (livre)	0,000929
Mexique (peso)	0,1910
Norvège (couronne)	0,2025
Pays-Bas (florin)	0,7202
Portugal (escudo)	0,008056
Rép. dominicaine (peso)	0,0993
Rép. tchèque (couronne)	0,0435
Roumanie (leu)	0,000185
Royaume-Uni (livre)	2,2442
Russie (rouble)	0,000243
Singapour (dollar)	0,9132
Suède (couronne)	0,1885
Suisse (franc)	0,9729
Venezuela (bolivar)	0,00287

LE DEVOIR PL@NÈTE

EN BREF

Jouer au courtier n'est pas un jeu

Jouer n'est pas le mot indiqué, même si, à première vue, *Invesnet*, le nouveau site Web de courtage électronique de la Banque Nationale, titille les pulsions ludiques qui sommeillent en nous. L'idée de gérer ses portefeuilles d'actions de son micro-ordinateur, d'en surveiller l'évolution, d'acheter, de vendre, de calculer ce qui nous en coûtera en commissions est, à ne pas en douter, plaisante. Pourtant, *Invesnet* n'est pas un jeu. C'est du sérieux. Les actions ou les options que l'on manipule, l'argent qui remplit les petites cases sont tout ce qu'il y a de plus réel. Même qu'ils sont à nous, alors il faut prendre le jeu au sérieux, à l'abri de procédés d'encodage assurant la sécurité des transactions. Pour avoir une petite idée de ce que cela donne, un démonstrateur a été mis en ligne sur le site d'*Invesnet*, lancé la semaine dernière.

www.invesnet.com



Quelle Zone!

Deux ans, c'est jeune et c'est vieux à la fois. Pour un média traditionnel, c'est jeune, très jeune; pour un magazine en ligne, c'est presque déjà vieux. Ce qui n'empêche pas *La Zone*, un hebdomadaire électronique pour les «moins de 30 ans», comme se plaît à l'affirmer François Charron, son éditeur et aussi rédacteur principal, de faire jeune... et rafraîchissant, il faut bien l'admettre. Ces deux ans, la petite équipe du magazine, qui loge sur le serveur d'*InfiniT* et qui est distribué sur Vidéoway — au Saguenay seulement pour l'instant, où se poursuit le long rodage d'*UBI* —, les a fêtés la semaine dernière, à l'occasion du Salon de l'éducation et de la formation, à la Place Bonaventure.

lazone.educ.infinet.net/

Même les édifices

Il y a eu les grandes institutions universitaires, les corporations géantes, les gouvernements, les villes, les entreprises, grandes, moyennes ou petites, les médias... Ne manquait plus que les édifices dans le club des branches sur le Web. La semaine dernière, Le 100 de la Gauchetière, cette tour à bureaux du centre-ville, lançait son site. Un site destiné en premier lieu aux courtiers et aux locataires, qui y trouveront l'information dont ils ont besoin pour louer des locaux ou pour obtenir des services. Pour attirer le public, le site offre quelques fichiers VRML, question d'avoir sur l'ensemble une vue périphérique.

www.Le1000.com/

L'impôt, bientôt

Bon, il n'y a pas encore urgence en la demeure, mais que ça vous plaise ou non, il faudra bien envisager de faire son rapport d'impôt. Informatrix, une petite entreprise de Sherbrooke de conception de logiciels sur la déclaration des revenus, présente *Le Planificateur 1997*, dernière mouture de son logiciel axé, cette année, sur la planification fiscale. Pour avoir «une longueur d'avance», comme ils disent.

www.informatrix.ca/french/index.html

Multimédium.fax n'est plus

Imaginer, qui publiait depuis plusieurs mois une version sur télécopieur de *Multimédium*, magazine électronique sur les nouvelles technologies, vient de renouer à *Multimédium.fax*, qui n'a pas «rejoint la masse critique d'abonnés que nous visions», comme le soulignent Mario Pelletier et Marie-Noël Pichelin, respectivement éditeur et rédacteur en chef. Que les habitués de cet excellent magazine en ligne se consolent toutefois: l'original, qui reçoit 1500 visiteurs en moyenne par jour, est toujours bel et bien actif.

www.imaginer.qc.ca/multimedium

bmunger@ledevoir.com

Le jeu au service des guerriers

Les dernières recrues les plus notables de Hollywood sont des militaires

FRANCIS PISANI

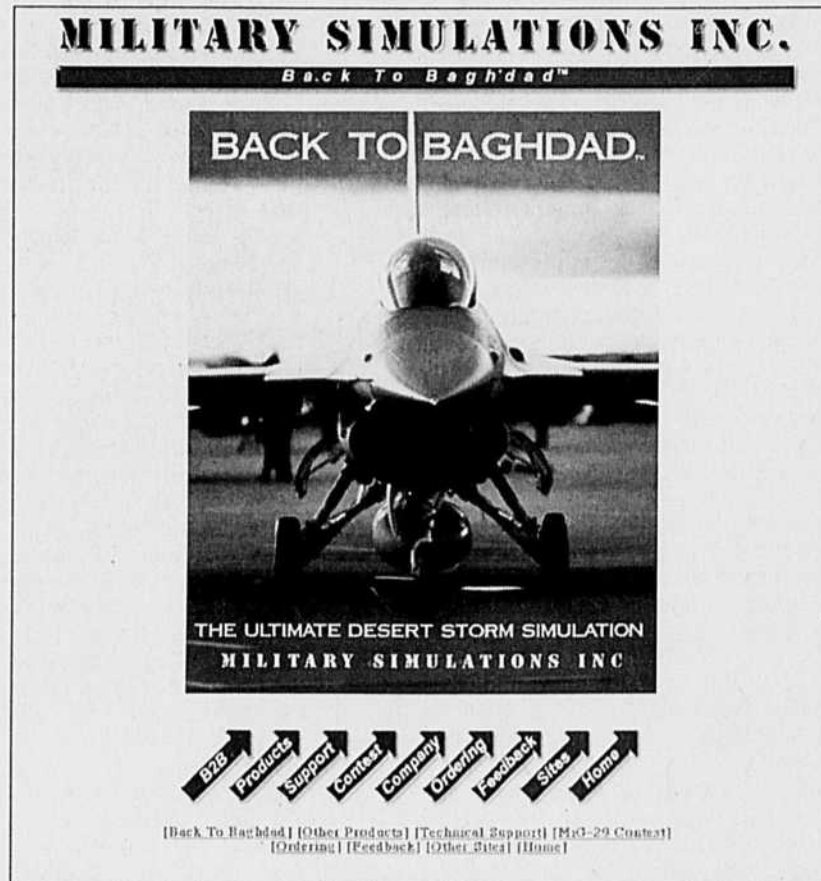
San Francisco — Plusieurs pilotes ayant participé à des bombardements sur l'Iraq au moment de la guerre du Golfe se sont écrits dans l'excitation de l'action que c'était aussi passionnant qu'un jeu électronique. Et les téléspectateurs du monde entier ont pu constater que, vu d'en haut, la guerre ressemblait de plus en plus à ce qu'ils peuvent trouver dans leurs ordinateurs ou sur leurs consoles Nintendo, Sega ou Sony.

Un des derniers jeux de simulation sur fond militaire s'intitule *Retour à Bagdad* (*Back to Baghdad*). Il part des prémisses inverses: «Vous êtes de retour à Bagdad pour y finir la guerre que George Bush a interrompu prématurément.» Et vous êtes bien sûr le leader d'une escadrille de F-16 «avec tout l'armement nécessaire pour finir ce travail».

Un récent article du *New York Times*, explique que les dernières recrues les plus notables de Hollywood sont des militaires. Ils ne sont pas encore des milliers mais on trouve de plus en plus d'ingénieurs de la NASA et d'anciens officiers de carrière qui décident de pantoufler dans l'industrie du divertissement et utilisent leurs talents et leur formation pour créer des effets spéciaux du type de ceux qu'on trouve dans *Apollo 13*. Ils participent également à la création de parcs à thèmes, dans les spectacles pour casinos et autres centres commerciaux.

Les circonstances immédiates qui poussent certains ingénieurs de la NASA à passer avec armes et bagages du côté de Hollywood sont de deux ordres: d'une part la réduction des budgets militaires les met dans une situation économique et professionnelle difficile; d'autre part, ils peuvent changer d'emploi sans démentager dans la mesure où les deux industries ne sont jamais physiquement très éloignées l'une de l'autre en Californie du moins. Ajoutons que les ingénieurs qui pantouflent de cette manière découvrent avec plaisir qu'ils peuvent parler de leurs projets avec les copains et que leur nom apparaît même au générique des films à grand spectacle auxquels ils participent.

Les réductions budgétaires sont également à l'origine d'une histoire tout aussi instructive à laquelle la revue *Wired* du mois d'avril a consacré trois articles. Il s'agit du développement par les Marines d'une adaptation de jeux de guerre pour entraîner leurs troupes. La simulation s'appelle *Marine Doom* en référence à *Doom*, un des ancêtres de tous les jeux de guerre qui se sont déroulés sur Internet. Le cadre visuel est celui auquel les soldats en mission de combat peuvent se retrouver, l'armement est celui auquel ils sont habitués et le jeu se joue à quatre ce qui correspond à l'unité de combat minimum dans ce corps.



L'étape suivante est un «exercice» (inspiré d'un autre jeu commercial: *Quake*) en trois dimensions qui permet de faire agir 16 personnes sur un même réseau. Baptisé *Battlesight Zero*, il est parfait pour entraîner un peloton de 12 hommes des Marines, plus quelques ennemis.

Plus simulation que jeu
Sur la toile, la compagnie Military Simulations, Inc., explique à propos de *Retour à Bagdad*: «Ceci est autant une simulation réelle qu'un jeu». Les jeux et la simulation deviennent un mode fondamental de communication entre les gens. Cela vaut pour les Marines qui envisagent de transformer *Marine Doom* et *Battlesight Zero* en composantes essentielles de la formation du Marine (autant que le tir ou les arts martiaux). Cela vaut pour l'éducation au sens large: les militaires américains sont maintenant capables d'organiser des exercices de «simulation interactive distribuée»

(DIS en anglais) qui impliquent la participation de 1000 humains et de près de 10 000 robots logiciels (voitures, avions, bateaux etc.). Ils sont convaincus que leur produit a un gros potentiel commercial pour le travail de groupe et les simulations stratégiques en entreprises.

Il ne reste aux civils qu'à se procurer les grosses machines et les réseaux à gros débit qui permettent de s'amuser — pardon, de s'entraîner — de telle façon. Mais tout le monde est concerné par cette réflexion d'un des officiers ayant mis au point *Marine Doom* et cité par *Wired*: «Les gamins qui deviennent marines aujourd'hui ont grandi avec la télévision, les jeux vidéo et les ordinateurs. Nous nous sommes demandés comment nous pouvions les éduquer, les faire participer et obtenir qu'ils aient envie d'apprendre.» Le recours au jeu leur est apparu comme une solution parfaite. Nous sommes passés insensiblement d'une société du spectacle à une société du jeu et de la simulation.

L'article de *Wired*:
www.wired.com/wired/5.04/marinedoom/
Le site de *Return to Baghdad*:
www.military-sim.com/

fpisani@best.com

Exportations américaines

San Jose avant New York

FRANCIS PISANI

San Jose, vous connaissez? Non. Pas la capitale, déjà largement ignorée, du Costa Rica; la modeste ville qui se trouve au sud de la Silicon Valley et dont on parle beaucoup moins que ses voisines Oakland ou San Francisco, voire Palo Alto.

Eh bien, San Jose est la première ville des États-Unis en matière d'exportations. Devant New York! Des chiffres qui viennent d'être rendus publics par le département du Commerce révèlent en effet qu'avec 29,3 milliards en 1996, elle est passée devant New York, qui peine un milliard de dollars plus loin. Et la tendance est implacable. Si l'on compare aux chiffres de 1993, les exportations de San Jose ont augmenté de plus de 80 %; celles de New York ont baissé de 0,8 %. Detroit, la première ville exportatrice en 1994, est maintenant au troisième rang. Le plus extraordinaire, c'est que ces chiffres très officiels n'incluent pas les logiciels, encore considérés comme des services. Si on en tenait compte, il faudrait encore ajouter quelques milliards de dollars.

Cette évolution est révélatrice de l'importance croissante des nouvelles technologies de l'information dans l'économie des États-Unis et du rôle qu'y joue la Californie. On note cependant un relatif ralentissement des exportations de la technologie californienne en raison des difficultés financières de l'Asie du Sud-Est et du trop bon comportement du dollar.

Place au XML

Le séminaire Seybold pour la publication assistée par ordinateur, qui concerne maintenant autant la publication sur la Toile que sur papier, a été l'occasion de confirmer l'importance acquise par le nouveau langage XML («*extensible markup language*»), qui est à la fois une simplification du SGML, favori des vrais connaisseurs, et une façon de dynamiser les pages d'accueil.

Il s'agit d'assurer la succession du HTML comme langage de base sur la Toile. Ce dernier langage, qui permet d'établir des liens entre les documents ou des fragments mais qui part d'une conception statique, ne correspond plus aux besoins d'aujourd'hui. Et sa lourdeur contribue aux encombrements du réseau. Bill Gates a clairement pris position en faveur de XML, qu'il a qualifié de «véritable percée». XML permet en effet une gestion dynamique de chaque page, avec des informations qui peuvent venir de sources différentes et la possibilité de les voir de plusieurs façons.

fpisani@best.com

MONT-PARNASSE MULTIMÉDIA

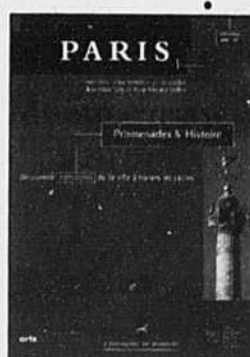
NOVALIS DISTRIBUTION MULTIMÉDIA

NOUVEAUTÉS



L'ESSENTIEL DE LA MUSIQUE du Baroque... au Romantisme
Voyage interactif au cœur de l'univers de la musique classique
• 4 heures d'écoute musicale
• 150 extraits des grandes œuvres du Répertoire classique : Pavarotti, Bartoli, Brendel...
• 70 compositeurs-clés des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles
• 100 décors reconstitués à partir de tableaux et d'iconographie d'époque
• 60 personnages animés
• 4 heures de dialogues enregistrés et animés
MAC/PC — cédérom double — 99,95 \$

PARIS
promenades et histoire
Balade interactive au cœur de Paris, de son histoire et de son patrimoine culturel
• 50 animations
• 2 000 photos de sites, monuments, personnages...
• 30 vues panoramiques à 360° depuis les toits des principaux sites
• 15 modélisations en 3D des principaux monuments
• 500 personnages et sites répertoriés
• 200 extraits littéraires
des plans, des cartes, un index complet et une mise à jour par Internet
MAC/PC — 69,95 \$



Disponibles chez votre détaillant ainsi que

CAMELOT ouvert 7 jours
LIBRAIRIE INFORMATIQUE • LOGICIELS Site Internet: www.camelot.ca
MONTREAL • 1 Place Ville Marie 861-7400
QUÉBEC • 1 Place de la Cité 653-8888
• 1191 Place Phillips 861-5019 2600 boul. Laurier, Ste-Foy

INFORMATIQUE

Dynacom Comptabilité: un logiciel québécois qui perce

ANDRÉ SALWYN

Destiné aux PME et travailleurs autonomes, *Dynacom Comptabilité*, logiciel conçu et produit à Saint-Laurent par Dynacom Technologies inc., vient de faire une percée à Hong-Kong, où une centaine d'exemplaires ont été vendus le jour même de leur présentation, le mois dernier.

Ce succès qui vient s'ajouter à l'enregistrement d'un 400^e client aux États-Unis donne de grands espoirs à la petite entreprise montréalaise.

«L'intérêt témoigné à l'égard de notre produit s'est aussi manifesté par une requête: celui d'offrir la possibilité pour notre produit de s'adapter instantanément aux grandes devises internationales», explique Alain Nadeau, président de Dynacom.

«Nous allons donc prochainement répondre à cette demande, ce qui, par la même occasion, nous ouvrira les portes des marchés mexicain et italien, en quête de programmes capables de fonctionner avec des chiffres contenant un grand nombre de décimales.»

Il faut dire que le succès remporté par la version anglaise de *Dynacom Comptabilité* est essentiellement dû à la qualité du produit lui-même car la traduction des instructions qui l'accompagnent n'est pas toujours compréhensible et laisse à désirer.

«Parfois, nous avons même eu du mal à comprendre ce que le programme nous demandait de faire, mais une fois que l'installation a été complétée, nous avons pu constater sa puissance, sa convivialité et le fait qu'il répond amplement à nos besoins», remarque Jules Wood, coordonnateur au magasin The Hub à Beaconsfield.

Le programme s'adresse aussi bien à un usager simple qu'à une utilisation multicompagnie (jusqu'à 99) en réseau. C'est un programme qui fonctionne seulement en milieu Windows avec menus déroulants et accès par icônes et qui est doté d'une technologie de pointe permettant la recherche incrémentielle ou globale de fichiers en quelques secondes.

Il est aussi doté d'un générateur de formulaires spéciaux permettant l'impression directe sur les factures, les états de compte ou les chèques utilisés par le client. Le programme permet entre autres d'imprimer les rapports de TPS et TVQ ainsi que les feuilles T-4.



produits

Comptabilité OR Windows	le Caissier
Comptabilité PRO Windows	Point de vente
Comptabilité OR DOS	
Comptabilité PRO DOS	courrier

Des produits en constante évolution
Comptabilité Dynacom: Un investissement qui rapporte!

Les logiciels Comptabilité Dynacom sont les outils de gestion idéals pour les petites et moyennes entreprises. Offert en version PRO et OR (incluant la gestion de la paie, des achats et des projets) pour DOS et pour Windows, ces logiciels sont à la fois simples d'utilisation et puissants. Découvrez-en les caractéristiques détaillées maintenant.

La nouvelle édition cédérom Deluxe inclut la trousse de démarrage d'entreprise soit:

«Ce sont ces fonctions qui seront internationalisées dans notre nouveau logiciel et qui permettront à nos clients dans divers pays d'avoir un système de facturation qui correspond aux normes en cours localement», ajoute Alain Nadeau.

Le programme peut fonctionner avec trois niveaux de taxes et peut comprendre jusqu'à cinq niveaux de prix par client.

Il accepte les paiements partiels, les chèques postdatés et peut même calculer les frais d'administration entraînés par les comptes en retard.

Au point de vue sécurité, l'accès au programme est contrôlé par un système de protections multiples utilisant des mots de passe.

Dans le domaine de la paie, *Dynacom* permet d'introduire des formules avec pourcentages pour une multitude de catégories de revenus, déductions et avantages sociaux.

Et dans celui des budgets et prévisions, il permet d'établir un budget en se basant sur les résultats de l'année précédente en plus d'imprimer le dernier budget avec les données financières courantes ou comparatives de l'année précédente, y compris les ratios d'analyses ainsi qu'un rapport détaillé.

Le produit fonctionne sur un ordinateur IBM ou compatible doté d'un processeur Pentium et d'au moins 16 Mo de mémoire vive et fonctionnant sous Windows 95 ou Windows NT et dans un réseau compatible Windows.

Il est offert avec un programme d'assistance téléphonique personnalisée illimitée et une mise à jour annuelle téléchargeable sur Internet.

Pour plus de renseignements concernant ce produit, se rendre sur le site Web de Dynacom à l'adresse:

www.dynacom.ca

salwyn@montrealnet.ca

LE DEVOIR

LES SPORTS

Série mondiale

Des balles à 102 milles à l'heure

ASSOCIATED PRESS

Miami — Tout ce que les Indiens de Cleveland ont entendu dire à propos de la chaleur qui les attendait en Floride s'est avéré vrai: à plus de 100 milles à l'heure, la balle rapide de Robb Nen peut vraiment faire fondre les frappeurs...

Le releveur des Marlins de la Floride l'a même prouvé à quatre reprises au cours du premier match de la Série mondiale, samedi soir. Quand deux de ses lancers ont été chronométrés à 102 milles à l'heure, 67 245 spectateurs rassemblés au Pro Player Stadium en ont eu le souffle coupé.

Et qui a déjà prétendu que le baseball était un sport trop lent?

Travaillant avec un rictus au visage et un soubresaut dans l'élan, Nen a traversé la neuvième manche sans trop d'encombre pour mériter le sauvetage dans la victoire de 7-4 des Marlins sur les Indiens.

«Quand tu lances à 102 milles à l'heure, tu peux éteindre bien des feux, a commenté le joueur de premier but des Marlins Jeff Conine. Je suis bien content qu'il soit de notre côté.»

Le système de chronométrage utilisé au Pro Player Stadium a peut-être été accueilli avec un brin de scepticisme par les journalistes assemblés sur la galerie de la presse, mais les joueurs des Indiens n'ont pas remis en question les résultats.

GOLF

Un record sur neuf trous

ASSOCIATED PRESS

St. Andrews, Écosse — Joakim Haeggman a égalé un record sur neuf trous en jouant 27 et il a battu l'Américain Justin Leonard en demi-finales, mais le Suédois s'est ensuite incliné à Ernie Els qui a offert à l'Afrique du Sud sa toute première conquête de la Coupe Dunhill, hier, à St. Andrews, en Écosse.

La performance éclatante de Haeggman sur le premier neuf a permis à la Suède de vaincre les États-Unis 2-1 pour accéder à la finale. Mais Els n'a pas semblé impressionné outre-mesure puisqu'il a facilement battu Haeggman par trois coups grâce à une ronde de 69 pour permettre à l'Afrique du Sud de disposer de la Suède 2-1.

Le Sud-Africain Retief Goosen, qui a remporté ses cinq matches du tournoi, a joué 70 pour battre Jesper Parnevik par quatre coups et le Suédois Per-Ulrik Johansson a remis une carte de 71 pour disposer de l'Américain David Frost par trois. Finalement, c'est Els qui a procuré la victoire historique à son pays dans ce tournoi doté d'un enjeu de 1,6 million.

Chaque membre de l'équipe gagnante a récolté 160 000 \$, tandis que les représentants de la Suède se contentaient de 50 000 \$ chacun.

Si la performance de Haeggman face à Leonard a été réussie sous un ciel calme et ensoleillé, ce ne fut pas le cas pour la finale qui a été marquée par des bourrasques soufflant de la mer.

Haeggman s'est alors contenté d'un score de 36 plutôt que 27 et sa ronde de golf a été partagée entre trois birdies et autant de bogeys.

Els, par contre, a été solide en réussissant trois birdies sur le premier neuf pour un total de 33.

Entre-temps, les Américains semblaient en état de choc: aucun golfeur sur le circuit professionnel n'a déjà réussi à battre un score de 27.

«Qu'est-ce qu'on peut faire quand on tire de l'arrière par 10 coups et qu'il reste sept trous à disputer? On peut seulement espérer que les deux autres membres de l'équipe vont gagner leur match», a lancé Leonard. «J'ai vu un grand nombre de roulés trouver la coupe, et il faut poursuivre. Malheureusement, ce n'était pas moi qui étais derrière le fer droit à ce moment-là.»

De son côté, Haeggman a déclaré: «Je n'étais pas au courant du record. Mais en jouant 27, ça prouve tout simplement qu'il est possible de réussir une ronde de 54.»

Victoire de Inkster

Par ailleurs, l'Américaine Juli Inkster n'a eu besoin que d'un trou de prolongation pour éliminer deux rivales et s'approprier le championnat mondial de golf féminin. Inkster occupait la cinquième place après les trois premières rondes du tournoi disputé à Séoul, mais sa carte de 67, cinq sous la normale, hier, lui a permis de terminer avec un cumulatif de 280, huit sous le par, sur un pied d'égalité avec sa compatriote Kelly Robbins et la Suédoise Helen Alfredsson.

Rumeurs de transaction chez le Canadien

Jocelyn Thibault n'est pas vraiment menacé

FRANCOIS LEMENU PRESSE CANADIENNE

Des rumeurs de transaction ont circulé la semaine dernière. Le nom de Jocelyn Thibault a été mentionné à quelques reprises. Certaines l'envoyaient à Chicago, d'autres à San José. À la lumière des premiers matchs de la saison, il serait étonnant que ces rumeurs se concrétisent dans un avenir rapproché.

Pour la première fois depuis qu'il a succédé à Serge Savard, Réjean Houle n'a pas à transiger dans un climat de crise. Le directeur général du Canadien peut en effet examiner le paysage de la Ligue nationale sans avoir à prendre de décisions dictées par les événements. C'est un luxe qu'il peut

enfin s'offrir après deux années rcambolesques.

Le cas Thibault est particulièrement intéressant. Voilà un jeune gardien de 22 ans qui semble s'être retrouvé depuis l'arrivée du nouveau personnel d'entraîneurs. Thibault joue avec aplomb et assurance depuis que le Canadien a réduit de moitié le nombre de lancers accordés à l'adversaire.

La saison dernière, Thibault a affiché un pourcentage d'arrêts de .910, un rendement qui le situait dans la bonne moyenne. Il a même conclu l'année avec une moyenne de 2,90 buts par match. Son grand défaut aura été finalement de blâmer publiquement ses coéquipiers et d'accuser un mauvais but à l'occasion.

Cette année, il semble devoir livrer une saine compétition à Andy Moog, un vétéran qui a vu neiger. Dans les circonstances, le Canadien doit le garder afin de profiter de son jeu tout en haussant sa valeur marchande. D'ici quelques semaines ou même quelques mois, Houle aura alors le loisir de transiger avec une équipe ayant désespérément besoin d'un gardien.

Des cartes

Houle tient d'autres cartes dans sa manche. Le retour prochain de Brian Savage et de Stéphane Richer va créer du mécontentement chez les attaquants sans parler de la congestion qui va régner à la ligne bleue lors du retour de Peter Popovic. L'occasion sera alors belle d'échanger Savage ou

Martin Rucinsky à une formation à la recherche d'un marqueur. Mais là encore, rien de presse.

À partir de mercredi, le Canadien entre dans la partie la plus chargée de son calendrier. D'ici la pause du match des étoiles à la mi-janvier, le Tricolore va livrer 42 matches en 85 jours, soit une rencontre à toutes les 48 heures. C'est énorme compte tenu des déplacements. Le surplus de joueurs qui apparaît aujourd'hui comme un problème pourrait s'avérer une bouée de sauvetage dans les semaines à venir.

Réjean Houle, en bon capitaine, devra attendre que le vent se lève avant de hisser la grand-voile à la recherche d'un robuste attaquant de talent ou d'un défenseur d'expérience.

Dans la NFL

San Francisco a raison d'Atlanta

ASSOCIATED PRESS

Terry Kirby a inscrit deux touchés au sol et il en a préparé un autre avec une passe de 82 verges, hier, lors d'une victoire de 35-28 des 49ers de San Francisco face aux Falcons d'Atlanta.

Les Falcons (1-6) avaient pris les devants 7-0 sur une passe de touché de 27 verges à Bert Emanuel, mais les 49ers (6-1) ont répliqué avec une passe de cinq verges de Steve Young à Terrell Owens avant la fin du premier quart.

Kirby a alors lancé les 49ers en avant pour de bon avec un touché marqué sur une course d'une verge au deuxième quart.

Garrison Hearst a amassé 105 verges de gains pour les 49ers qui ont vu les Falcons s'accrocher jusqu'au bout.

Atlanta n'a récolté que 39 verges au sol et la première ligne défensive a permis sept sacs du quart. Dana Stubblefield et Roy Barker en ont inscrit deux chacun.

Le quart des Falcons, Chris Chandler, a poursuivi sa séquence de matchs à domicile... avec blessure. Pour la quatrième fois de la saison, Billy Joe Tolliver a dû compléter une rencontre que Chandler a dû quitter.

Cette fois, c'est une légère commotion qui a incité Chandler à tirer sa révérence. Il avait complété 15 passes pour 230 verges quand Chris Doleman l'a solidement envoyé au tapis.

Eagles 13 Cardinals 10

À Philadelphie, un botté de précision de 24 verges de Chris Boniol après 4:02 de jeu en prolongation a mené les Eagles de Philadelphie à un gain de 13-10 face aux Cardinals de l'Arizona.

La guigne se poursuit pour les Cardinals (1-6) dont cinq des six défaites sont survenues dans la dernière minute de jeu ou en prolongation.

Rodney Peete a complété quatre passes sur la séquence de 73 verges qui a mené au placement décisif de Boniol.

Peete en était à un premier départ en remplacement de Ty Detmer. Le quart des Eagles (3-4) a placé les siens à la ligne de 38 verges des Cardinals au quatrième quart afin de permettre à Boniol de faire mouche pour porter le match en prolongation.

Panthers 13 Saints 0

À La Nouvelle-Orléans, Kerry Collins a récolté 204 verges de gains par la voie des airs et dirigé une passe de touché lorsque les Panthers de la Caroline ont blanchi les Saints de la Nouvelle-Orléans 13-0.

Les Saints (2-6) n'avaient pas perdu par jeu blanc depuis 1983, soit en 217 matchs.

Collins a subi un plaqué derrière sa ligne de mêlée et il a commis une interception, mais il a complété 23 passes.

Deux placements de John Kasay et une passe de 14 verges à Anthony Johnson ont mené à tous les points des Panthers (3-4).

Eric Davis a effectué deux interceptions aux dépens du quart des Saints, Danny Wuerffel. Wuerffel a réussi seulement 13 de ses 32 tentatives de passes et il a été rejoint sept fois dans le champ arrière.

Seahawks 17 Rams 9

À St. Louis, Warren Moon a mené les siens au touché décisif avec une poussée qui a duré plus de huit minutes quand les Seahawks de Seattle ont vaincu les Rams de St. Louis 17-9.

Une course de neuf verges de Steve Broussard a couronné cette séquence décisive.

Moon a subi deux interceptions en première demie, mais les Rams (2-5) n'ont généré que trois points sur ces revirements.

Le quart âgé de 40 ans a conclu la rencontre avec 24 passes complétées. Joey Galloway, de retour après une blessure à la cheville, a effectué huit attraits pour 75 verges.

Les Seahawks (4-3) ont remporté quatre de leurs cinq derniers matchs.

Les Rams, qui n'ont marqué que 19 points en deux rencontres, n'ont récolté que 37 verges au sol. Tony Banks (17-en-31, 164 verges) a été hué par la foule.

Cowboys 26 Jaguars 22

Les Cowboys de Dallas ne sont peut-être pas encore au bout du rouleau. Emmitt Smith et Herschel Walker ont réussi de gros jeux et les Cowboys ont vaincu les jeunes Jaguars de Jacksonville 26-22, hier, mettant ainsi un terme à une série de deux revers.

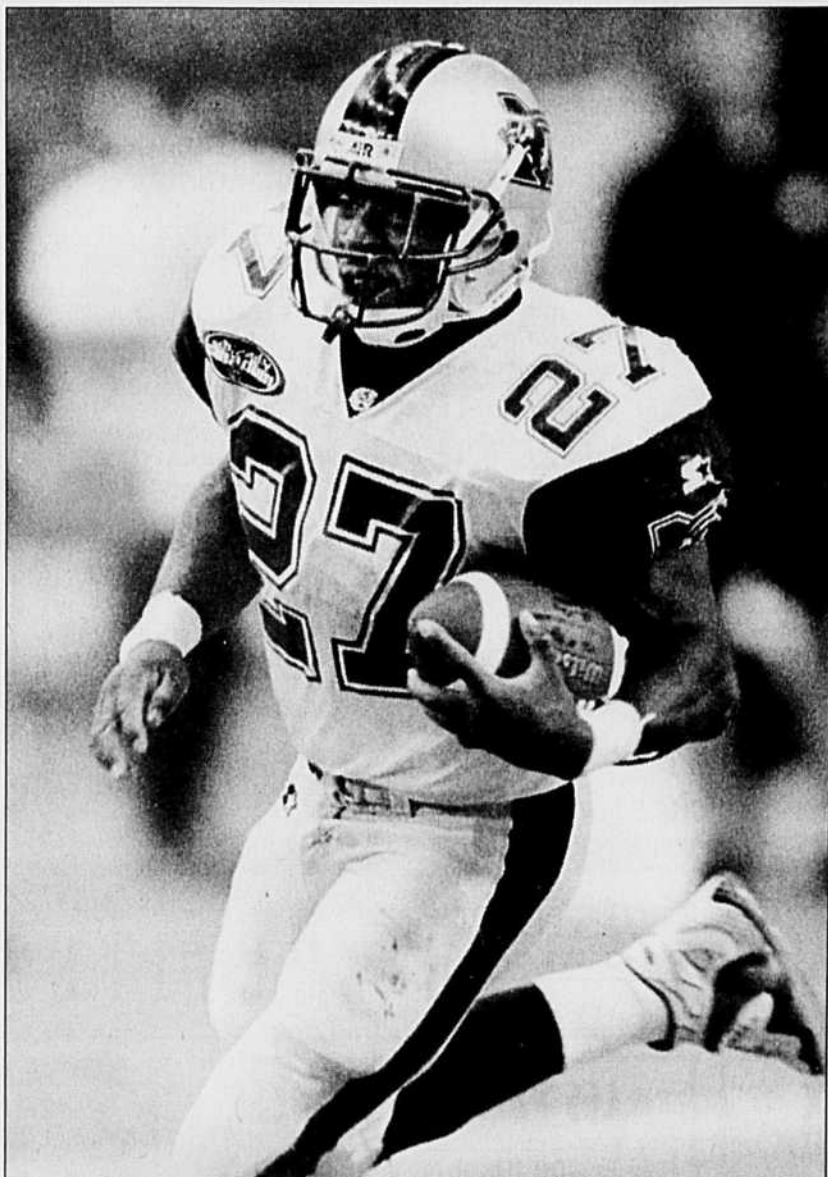
«Les gens disent que je suis vieux, a déclaré Walker, âgé de 35 ans. Aujourd'hui, j'avais l'impression que je venais d'être repêché et que j'avais 22 ans.»

Le gain va permettre aux Cowboys (4-3) de faire taire leurs détracteurs pour une semaine.

«Nous n'avons pas l'intention de laisser tomber, a noté Barry Switzer. Nous avons des vétérans qui savent ce qu'il faut faire pour gagner.»

Sur un deuxième jeu et 22 verges à faire, Walker, le vétéran de 12 saisons qui remplaçait Daryl Johnston blessé, a capté une course passe de Troy Aikman avant d'éviter quatre plaqués et de franchir 64 verges pour le touché qui a coûté le match aux Jaguars.

Victoire des Alouettes



REUTERS

INEFFICACE en première demie, le porteur de ballon Mike Pringle a excellé dans les moments importants, permettant ainsi aux Alouettes de l'emporter 41-34, hier, à Montréal, contre les Blue Bombers de Winnipeg. Auteur d'un 12^e touché, Pringle a ajouté quelques records à son impressionnant palmarès. Il a d'abord brisé la marque d'équipe de 1678 verges amassées au sol en une saison que détenait David Green depuis 1979. Pringle a ensuite récolté 100 verges ou plus (105 en 16 courses) dans un 10^e match de suite, égalant le record de la LCF appartenant à Robert Mimbs depuis 1991.

EN BREF

Des acheteurs pour les Blue Jays

(PC) — Un deuxième groupe a manifesté son intérêt à se porter acquéreur de la concession des Blue Jays de Toronto. Un consortium canadien, avec à sa tête l'homme d'affaires de Toronto Murray Frum, négocie depuis plus d'un an pour faire l'acquisition de l'équipe de la Ligue américaine de baseball. Mais un autre groupe d'acheteurs, des anonymes et des propriétaires d'équipes sportives, est représenté par l'avocat Chris Portner.

HOCKEY

Vendredi

Montréal 5 Buffalo 1
Ottawa 4 New Jersey 2
Pittsburgh 4 Tampa Bay 1
St. Louis 2 Chicago 0
Calgary 6 Colorado 5 (P)
Boston 2 Vancouver 0
Los Angeles 5 Philadelphie 1
Anaheim 2 Edmonton 1

Samedi

Detroit 4 Carolina 2
Washington 3 Montréal 2
New Jersey 5 Tampa Bay 0
Dallas 5 Toronto 4
St. Louis 5 NY Rangers 3
Boston 3 Calgary 0

Hier

Buffalo 2 Chicago 5
Colorado à Vancouver, 17h.
Pittsburgh 4 Floride 1
Edmonton à Los Angeles, 20h.
NY Islanders à Anaheim, 20h.
San Jose à Phoenix, 22h

Aujourd'hui

Caroline à NY Rangers, 19h30.
St. Louis à Detroit, 19h30.

Demain

Tampa Bay à Philadelphie, 19h30.
Vancouver à Dallas, 20h30.
Boston à Edmonton, 21h.
Anaheim à Phoenix, 22h.
NY Islanders à Los Angeles, 10:30

CONFÉRENCE DE L'EST

Section Nord-Est

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Boston	9	6	3	0	27	22	12
Ottawa	8	4	2	2	23	19	10
Pittsburgh	9	4	3	2	21	20	10
Montréal	7	3	2	2	19	14	8
Buffalo	8	2	4	2	19	25	6
Caroline	9	1	6	2	19	29	4

Section Atlantique

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Washington	8	7	1	0	30	15	14
Philadelphie	9	5	3	1	25	22	11
New Jersey	7	4	3	0	20	16	8
N.Y. Islanders	6	2	2	2	16	15	6
N.Y. Rangers	8	1	3	4	18	22	6
Floride	6	2	3	1	13	18	5
Tampa Bay	8	2	5	1	14	22	5

Conférence de l'Ouest

Section Centrale

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
St. Louis	8	7	1	0	28	15	14
Detroit	8	6	1	1	31	16	13
Dallas	8	5	2	1	29	17	11
Phoenix	6	3	2	1	17	17	7
Toronto	8	2	5	1	16	23	5
Chicago	7	0	7	0	6	26	0

Section Pacifique

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Colorado	8	5	1	2	29	18	12
Los Angeles	8	2	3	3	30	27	7
Anaheim	6	2	2	2	10	13	6
Vancouver	6	2	3	1	13	15	5
Edmonton	8	2	5	1	15	29	5
San Jose	7	2	5	0	17	21	4
Calgary	8	1	5	2	18	27	4

BASEBALL

SÉRIES DE CHAMPIONNAT

Série Mondiale

(RDS, TSN, NBC)

Samedi, 18 octobre

Floride 7 Cleveland 4

(Floride mène 1-0)

Dimanche, 19 octobre

Cleveland en Floride, 19h35

Mardi, 21 octobre

Floride à Cleveland, 20h20

Mercredi, 22 octobre

Floride à Cleveland, 20h20

Jeudi, 23 octobre

x-Floride à Cleveland, 20h20

Samedi, 25 octobre

x-Cleveland en Floride, 20h

Dimanche, 26 octobre

x-Cleveland en Floride, 19h35 (EST)

x: si nécessaire.

loto-québec



Tirage du

97-10-18

10 13 16 21 26 35

Numéro complémentaire: 38



Tirage du

97-10-18

14 18 19 23 24 39

Numéro complémentaire: 27



Tirage du

97-10-17

NUMÉROS	LOTS
740597	100 000 \$
40597	1 000 \$
0597	250 \$
597	50 \$
97	10 \$
7	2 \$



Tirage du

97-10-18

NUMÉROS	LOTS
864562	100 000 \$
64562	1 000 \$
4562	250 \$
562	50 \$
62	10 \$
2	2 \$

résultats

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 5 000 000,00\$
5/6+	4 197 839,50\$
5/6	345 1 835,00\$
4/6	18 405 65,90\$
3/6	344 428 10\$

Ventes totales: 19 377 779\$

Prochain gros lot (approx.): 2 000 000\$

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000\$
5/6+	1 50 000\$
5/6	18 500\$
4/6	1 473 50\$
3/6	28 103 5\$

Ventes totales: 816 198,50\$

SUPER 7

Tirage du

97-10-17

17 21 23 25 26 33 47

Numéro complémentaire: 41

GAGNANTS	LOTS
7/7	0 4 000 000,00\$
6/7+	0 112 349,50\$
6/7	58 1 694,90\$
5/7	2 613 134,30\$
4/7	55 021 10\$
3/7+	48 014 10\$
3/7	440 650 partic. gratuite

Ventes totales: 6 291 786\$

Prochain gros lot (approx.): 5 500 000\$

T.V.A. le réseau des tirages

Le modalité d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

EN BREF

Victoire de Davenport

(AP) — La Française Nathalie Tauziat a été battue en finale du tournoi de Zurich par l'Américaine Lindsay Davenport, tête de série numéro 4, sur le score de 7-6 (7-3) et 7-5. Grâce à cette victoire dans cette compétition en salle dotée d'un enjeu de 926 000 \$, Davenport remporte son cinquième tournoi de la saison et devient le 4^e classement mondial de la WTA. Pour sa première participation au tournoi de Zurich, la solide Américaine de 21 ans a dû batailler ferme face à Tauziat, récent vainqueur de la Fed Cup avec l'équipe de France et qui connaissait bien les lieux: elle participe à ce tournoi depuis 12 ans.

Joignez vos forces à la nôtre!

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites
avant 16h00 pour publication
deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, MONTRÉAL, NO. 653 901 743, 654 935 374, VILLE DE MONTRÉAL, SAÏSSANT, -VS- PERRON CHRISTIAN, SAÏSI. Le 30 octobre 1997, à 12h00, au LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE au 150 RUE DUKE, en la ville de MONTRÉAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Pontiac 2000 Sunbird, 1984, plaque: 015 BOM, no. série: 102AC090E7345803. Montréal, le 16 octobre 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTRÉAL, ETUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, MONTRÉAL, NO. 650 382 950, VILLE DE MONTRÉAL, SAÏSSANT VS MARTEL FERNAND, SAÏSI. Le 30 octobre 1997, à 12h00, au LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE au 150 RUE DUKE, en la ville de MONTRÉAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Volvo Transporter, 1986, plaque: YNW 971, no. série: WV1WBO254GH051743. Montréal, le 16 octobre 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTRÉAL, ETUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CREANCES, 500-32-021983-70. -AVIS- Le greffier pour et au nom de ROGER SALIBA & FRANCO CARPANTZANO, Partie demanderesse, -vs- 3035221 CANADA INC., Partie défenderesse. Le 31 octobre 1997, à 14h00, au 190, NIAGARA, KIRKLAND, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 3035221 CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 1. Système informatique de marque Apple avec écran, boîtier, clavier, coul. beige et acc., avec toile en plastique; 1 imprimante de marque Sentronics, coul. beige et acc.; 1 calculatrice de marque Victor 1220, coul. beige et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9667, ALBERTSON & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, MONTRÉAL, NO. 631 879 743, 634 547 130, 634 787 204 et als. VILLE DE MONTRÉAL, SAÏSSANT VS DE ROSA GIOVANNI, SAÏSI. Le 30 octobre 1997, à 12h00, au LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE au 150 RUE DUKE, en la ville de MONTRÉAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Chevrolet, 1984, plaque: YSA 285, no. série: 1G1AB86C3EY176851. Montréal, le 16 octobre 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTRÉAL, ETUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, MONTRÉAL, NO. 628 898 454, 514 068 262, 514 257 343 et als. VILLE DE MONTRÉAL, SAÏSSANT VS TREMBLAY ALAIN, SAÏSI. Le 30 octobre 1997, à 12h00, au LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE au 150 RUE DUKE, en la ville de MONTRÉAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Mazda B-2000, 1986, transit: 8803997, no. série: JACU211700517384. Montréal, le 16 octobre 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTRÉAL, ETUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CREANCES, 500-32-025417-975. -AVIS- Le greffier pour et au nom de PAOLO COIRAZZA, Partie demanderesse, -vs- 306171 CANADA INC. (MANUFACTURE DE CURIEMI PRIX), Partie défenderesse. Le 30 octobre 1997, à 14h00, au 354, VAN HORNE, MONTRÉAL, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 306171 CANADA INC. (MANUFACTURE DE CURIEMI PRIX), saisis en cette cause, consistant en: 1. Système informatique de marque Tandy 1000, avec clavier, écran, boîtier, souris, coul. beige et acc.; 1 lot de 72 manteaux 3/4 en cuir de marque Albert et acc.; 1 lot de 400 manteaux style Pagabo de marque Albert, coul. divers et acc. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9667, ALBERTSON & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, MONTRÉAL, NO. 623 040 154, 197 849 551, 649 116 580, VILLE DE MONTRÉAL, SAÏSSANT, -VS- DESCHAMPS DANIEL A., SAÏSI. Le 30 octobre 1997, à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE au 150 RUE DUKE, en la ville de MONTRÉAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Chevrolet Van 1987, plaque 900 BJE, no. série: 26CCG1529H4113952. Montréal, le 16 octobre 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTRÉAL, ETUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

Septembre : Mois de la dystrophie musculaire.

Nous organisons des activités de collecte de fonds pour aider dès aujourd'hui les personnes atteintes de maladies neuro-musculaires, tout en finançant les recherches qui mènent à la solution. 918 vous plairont, téléphones-nous et déjeunons ensemble. Aussi longtemps qu'il le faudra, nous serons là. 1 800 567-ACDM

Association Canadienne de la Dystrophie Musculaire

NE MANQUEZ PAS L'OPÉRATION CHAPAU DES POMPIERS AINSI QUE LES AUTRES ACTIVITÉS SPÉCIALES. APPUYEZ VOS ORGANISATEURS RÉGIONAUX.

DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 700-02-06098-967. LE SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse, -c- MICHAEL PETERS, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 04 novembre 1997 à 11h00, au: 3564-A, CLARK, MONTRÉAL, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHAEL PETERS, saisis en cette cause, soit: Véhicule Volkswagen Passat, imm. XSF 291. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. St-Eustache, ce 17 octobre 1997. MARIO DION, huissier de Justice, PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 165, rue du Moulin, St-Eustache, Qué. J7R 2P5 (514) 491-7575.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR MUNICIPALE DEUX-MONTAGNES, NO. 97-037250, VILLE DE DEUX-MONTAGNES, Partie demanderesse, -c- BIANCA ST-PIERRE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 03 novembre 1997 à 11h00, au: 140, LANDRY, #102, ST-EUSTACHE, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BIANCA ST-PIERRE, saisis en cette cause, soit: Automobile Chevrolet Cavalier RS. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. St-Eustache, ce 17 octobre 1997. DANY TREMBLAY, huissier de Justice, PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 165, rue du Moulin, St-Eustache, Qué. J7R 2P5 (514) 491-7575.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, MONTRÉAL, NO. 653 209 185, VILLE DE MONTRÉAL, SAÏSSANT, -VS- SPILLOTIS NICOLAS, SAÏSI. Le 30 octobre 1997, à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE au 150 RUE DUKE, en la ville de MONTRÉAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Mercury Tracer 1987, Transit 8914652, no. série: LFABT1078H2607020. Montréal, le 16 octobre 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTRÉAL, ETUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, MONTRÉAL, NO. 653 209 185, VILLE DE MONTRÉAL, SAÏSSANT, -VS- SPILLOTIS NICOLAS, SAÏSI. Le 30 octobre 1997, à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE au 150 RUE DUKE, en la ville de MONTRÉAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Plymouth Caravelle 1986, plaque 373 AJF, no. série: 1P3BL51K6G269030. Montréal, le 16 octobre 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTRÉAL, ETUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.



APPELS D'OFFRES ET SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels d'offres ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en composant un des numéros de téléphone suivants :

Montréal et les environs : 840-4903
Extérieur : 1-800-324-1759

Avis public

Service du greffe
Article 36a de la Charte
1^{er} avis
Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la ville de Montréal

Le chef de la section géomatique au Service des travaux publics a approuvé, le 7 octobre 1997, en vertu de la résolution CE94 02575 du comité exécutif du 21 décembre 1994 lui déléguant ce pouvoir, la description de rue suivante, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte:

- La rue Gareau située entre les rues Alexandre-Desève et de Champlain, faisant partie du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Sainte-Marie), circonscription foncière de Montréal, plus explicitement décrite comme suit:

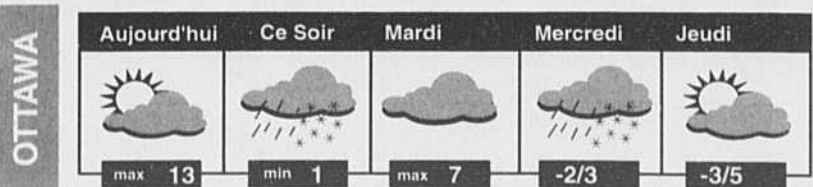
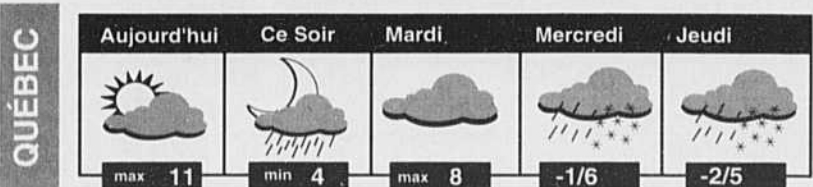
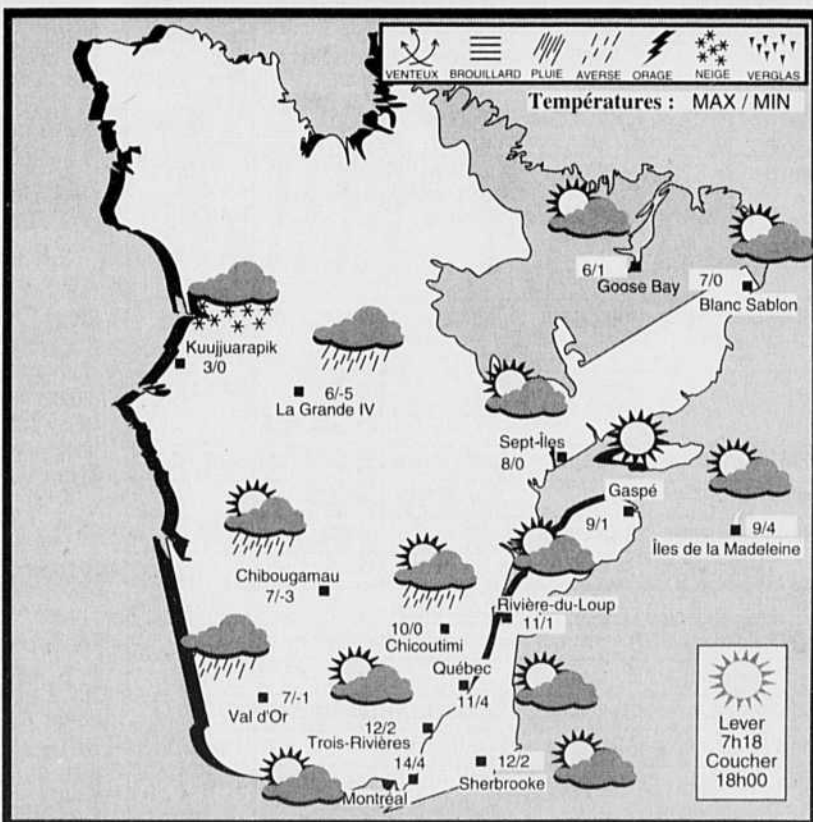
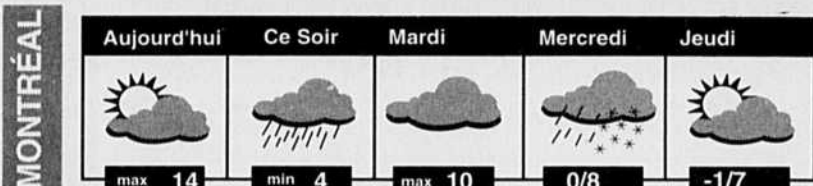
- Ruelle montrée à l'originnaire, de figure irrégulière, bornée successivement vers le nord-est par la rue de Champlain montrée à l'originnaire, vers le sud-est par une partie du lot 400 et une partie de ruelle montrée à l'originnaire, vers le sud-ouest, le sud-est, le nord-est et le sud-est par une partie du lot 401, toutes faisant partie de la rue Gareau, vers le sud-ouest par la rue Alexandre-Desève montrée à l'originnaire et vers le nord-ouest par les lots 394 à 399, contenant en superficie 345,1 m². (97455036)

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant la Chambre de l'expropriation de la Cour du Québec, dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le premier que la Ville est tenue de publier.

Montréal, le 20 octobre 1997
Le greffier,
Léon Laberge

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA



Météo-Conseil 1 900 565-4455
Frais applicables
La météo à la source
Environnement Canada

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de ISRAEL REYES NEYRA.
Lieu: Montréal
Date: 16 octobre 1997
MICHEL MARTIN, G.A.

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE
Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de MARTE GAUTHIER, en son vivant domiciliée au Centre Hospitalier Côte-des-Neiges, 4565, Chemin-de-la-Reine-Marie, Montréal (Québec), H3W 1W5, survenu le 25 avril 1997, un inventaire des biens de la défunte a été fait par les liquidateurs successoraux, Louise et André-C. Gauthier, le 16 octobre 1997, devant Me Yvan Desjardins, notaire, 600, de la Gauchetière ouest, bureau 2185, Montréal (Québec), H3B 4L8, conformément à la Loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés au bureau dudit notaire, les jours ouvrables, de 9h à 14h30.
Le 16 octobre 1997.
Pour les liquidateurs,
YVAN DESJARDINS, procureur

AVIS est par les présentes donné que, à la suite du décès de IRENEE LABELLE, en son vivant domiciliée au numéro 135, boulevard Wilson, Longueuil, province de Québec, J4J 2W3, survenu le 7 décembre 1994, un inventaire sous seing privé des

biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, le Curateur public du Québec, le 26 septembre 1997, conformément à la Loi.
Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Michèle Forté, notaire, située au 4416, boulevard Pie IX, Montréal, province de Québec, H1X 2B3.
Donné ce 15 octobre 1997
Le Curateur du Québec
Liquidateur

PRENEZ AVIS que la compagnie, 9018-5455 QUEBEC INC., constituée en vertu de la Partie IA de la Loi sur les compagnies (Québec) et ayant son siège social à Boucherville, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, ce 16 octobre 1997
BYERS CASGRAIN,
Procureurs de la compagnie.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
3099-8884 QUEBEC INC.
PRENEZ AVIS que la compagnie «3099-8884 QUEBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, le 15 octobre 1997
BELANGER SAUVÉ, S.E.N.C.
Les procureurs de la compagnie.

AVIS est par les présentes donné que la compagnie 2950-3463 QUEBEC INC., constituée en corporation en vertu de la Loi des Compagnies du Québec Partie IA et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission de se dissoudre.
Montréal, ce 6 octobre 1997
PHILIPS, FRIEDMAN, KOTLER,
Par Me Robert Goffman

RAYMOND, CHABOT INC.

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Dans l'affaire de la faillite de :
SIMON BEETZ, domicilié au 813, Comtois, Sainte-Thérèse-de-Blainville (Québec) J7E 2N6.
Avis est par la présente donné que Simon Beetz a déposé une cession de ses biens entre les mains de RAYMOND, CHABOT INC. le 8 octobre 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 31 octobre 1997 à 15 h, au bureau du syndic, Tour de la Banque Nationale, 600, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 1900, Montréal (Québec).

MONTRÉAL., ce 10^e jour d'octobre 1997.
RAYMOND, CHABOT INC.,
des qualités de syndic de fait de
Simon Beetz
Christian Bourque, CA, CIP
Responsable de l'actif
600, de la Gauchetière Ouest
Bureau 1900
Montréal (Québec) H3B 4L8
Téléphone: (514) 879-1385
Télécopieur: (514) 878-2100

Merci de donner

OBJECTIF: 29,5m

JE DONNE, JE CHANGE

14 693 717 \$

Centraide
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal, (Québec) H3A 1B6
Tél.: (514) 288-1261

LE DON DE CHANGER LES CHOSES

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Usage conditionnel

Avis public est donné que le comité exécutif de la Ville de Montréal, à sa séance prévue pour le 5 novembre 1997 à 14 h, sera saisi des demandes d'autorisation suivantes pour exercer un usage conditionnel, selon les dispositions du Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1):

Propriété sise au 6767, rue Beaubien Est.

L'autorisation permettrait l'implantation de l'usage «école d'enseignement spécialisée» au rez-de-chaussée et au sous-sol de cet immeuble. (S97489014)

Emplacement situé sur le côté est de la rue Dominion, au nord de la rue Sainte-Émeline, formé du lot 6498 du cadastre officiel de la Municipalité de la Paroisse de Montréal.

L'autorisation permettrait la construction d'un bâtiment de 3 étages comportant seulement 2 unités de logements plutôt que le minimum de 4 unités requises (S97762047)

Conformément à ce règlement, tout intéressé qui désire formuler des commentaires au comité exécutif relativement à ces demandes doit le faire par écrit au plus tard le 30 octobre 1997, à l'attention du greffier, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R. 113A, Montréal, H2Y 1C6.

Montréal, le 20 octobre 1997
Le greffier,
Léon Laberge

Appel d'offres

SOUSSION 8418

Date d'ouverture: 5 novembre 1997

Construction et reconstruction, là où requis, d'un égout sanitaire, d'un égout pluvial, d'une conduite d'eau secondaire, d'un émissaire pluvial et d'une station de pompage dans les rues Belleville et Bureau, dans la 94^e Avenue et 100^e Avenue

Projet Rêve sur mer
Cautionnement: 220 000 \$
Soumission: 101 \$

SOUSSION 8419
Date d'ouverture: 5 novembre 1997

Réaménagement des coins sud-est et sud-ouest aux intersections Notre-Dame/de Boucherville, Notre-Dame/Pie IX et Notre-Dame/Bossuet

Cautionnement: 35 000 \$
Soumission: 101 \$

Service des travaux publics
Unité conception
700, rue St-Antoine Est, bureau 1.440
(872-3282/3281)

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet

appel d'offres, contre un dépôt non remboursable au montant de 101 \$ T.T.C., en argent comptant ou cheque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, à compter du 20 octobre 1997 en se présentant au 700, rue St-Antoine Est, bureau 1.440.

Pour être considéré, toute soumission devra être présentée avant 14h à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-113-A, Montréal (Québec), H2Y 1C6, sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, à la salle du conseil de l'hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 20 octobre 1997
Le greffier,
Léon Laberge

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet

appel d'offres, contre un dépôt non remboursable au montant de 101 \$ T.T.C., en argent comptant ou cheque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, à compter du 20 octobre 1997 en se présentant au 700, rue St-Antoine Est, bureau 1.440.

Pour être considéré, toute soumission devra être présentée avant 14h à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-113-A, Montréal (Québec), H2Y 1C6, sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, à la salle du conseil de l'hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 20 octobre 1997
Le greffier,
Léon Laberge

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet

appel d'offres, contre un dépôt non remboursable au montant de 101 \$ T.T.C., en argent comptant ou cheque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, à compter du 20 octobre 1997 en se présentant au 700, rue St-Antoine Est, bureau 1.440.

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



ATWATER: Place Alexis-Nihon (935-4246) — **I Know What You Did Last Summer** 13h40, 16h05, 19h, 21h25 — **U Turn** 13h30, 16h, 18h45, 21h15 — **The Edge** 13h30, 16h10, 18h45, 21h20, mer. 13h30, 16h10, 21h20

BERRI: 1280, rue St-Denis (288-2115) — **Bean: The film catastrophe** ven. sam. dim. 12h, 14h, 16h, 18h, 20h, 22h, lun. mer. jeu. 13h20, 15h20, 17h25, 19h30, 21h25 — **La conciergerie** 13h15, 16h15, 19h, 21h35 — **Le pacte du silence** 13h, 15h10, 17h15, 19h20, 21h30 — **Jouer avec la mort** 13h30, 16h25, 19h05, 21h40 — **L.A. interdite** 13h, 16h, 18h50, 21h30

BOUCHERVILLE: 20, boul. de Montagne (449-6404) — **Bean: Le film catastrophe** ven. 18h, 20h, 22h, sam. dim. 12h, 14h, 16h, 18h, 20h, 22h, mar. mer. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15, lun. jeu. 19h15, 21h15 — **Sept ans au Tibet** sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h40, 19h10, 21h35, ven. lun. jeu. 19h10, 21h40 — **L'avocat du diable** sam. dim. mar. mer. 13h, 15h50, 18h50, 21h30, ven. lun. jeu. 18h50, 21h30 — **Kiss the Girls** sam. dim. mar. mer. 13h25, 15h45, 19h, 21h15, ven. lun. jeu. 19h, 21h15 — **La conciergerie** sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h10, 19h40, 21h55, ven. lun. jeu. 19h40, 21h55 — **Le pacificateur** sam. dim. mar. mer. 13h10, 15h35, 19h20, 21h45, ven. lun. jeu. 19h20, 21h45 — **Le pacte du silence** sam. dim. mar. mer. 13h40, 15h50, 19h10, 21h30, ven. lun. jeu. 19h10, 21h40 — **L.A. interdite** sam. dim. mar. mer. 13h20, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h, 21h40 — **Demi-tour** sam. dim. mar. mer. 16h05, ven. lun. jeu. 21h30 — **Au bord du désastre** sam. dim. mar. mer. 13h, 15h30, 19h05, 21h20, ven. lun. mer. jeu. 19h05, 21h20 — **Jouer avec la mort** sam. dim. mar. mer. 13h35, 16h, 19h15, 21h40, ven. lun. jeu. 19h15, 21h40

BROSSARD: 2150, Lapinière, Mail Champlain (465-5906) — **The Game** sam. dim. mar. 13h40, 16h30, 19h10, 21h40, ven. lun. mer. jeu. 19h10, 21h40 — **L'avocat du diable** sam. dim. mar. 13h15, 16h10, 19h, 21h45, ven. lun. mer. jeu. 19h, 21h45 — **I Know What You Did Last Summer** sam. dim. mar. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, ven. lun. mer. jeu. 19h15, 21h20 — **U Turn** sam. dim. mar. 16h15, 21h35, ven. lun. mer. jeu. 21h35 — **La conciergerie** sam. dim. mar. 13h45, 19h15, ven. lun. mer. jeu. 19h15 — **The Edge** sam. dim. mar. 13h35, 16h10, 19h, 21h30, ven. lun. mer. jeu. 19h, 21h30 — **Seven Years in Tibet** sam. dim. mar. 13h10, 16h, 19h, 21h45, ven. lun. mer. jeu. 19h, 21h45 — **Bean: The Ultimate Disaster Movie** ven. 18h, 20h, 22h, sam. dim. 12h, 14h, 16h, 18h, 20h, 22h, mar. 13h20, 15h25, 17h25, 19h25, 21h25, lun. mer. jeu. 19h25, 21h25

CARREFOUR DU NORD: 900, boul. Grignon (436-4525) — **Au bord du désastre** ven. sam. dim. mar. mer. 19h, jeu. dim. lun. 19h, 21h30 — **Sept ans au Tibet** 19h, 21h45, sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h45 — **Le mandat** ven. sam. mar. mer. 13h30, dim. lun. jeu. 19h, 21h30 — **Bean: Le film catastrophe** ven. 18h, 20h, 22h, sam. 12h, 14h, 16h, 18h, 20h, 22h, dim. 13h, 14h55, 16h50, 19h, 21h, lun. mar. mer. jeu. 19h, 21h — **L'homme fusée** 19h, 21h, ven. sam. dim. 13h, 14h55, 16h50, 19h, 21h — **Jouer avec la mort** 19h, 21h30 — **Le pacte du**

silence 19h10, 21h30, sam. dim. 16h40, 19h10, 21h30 — **Hercule v.f. / Georges de la jungle** sam. dim. 13h — **Et tombent les filles** 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30 — **L'avocat du diable** 19h, 21h45, sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h45

CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3684) — **The Edge** sam. dim. mar. mer. 13h40, 19h, 21h40, ven. lun. jeu. 19h — **Demi-tour** sam. dim. mar. mer. 16h20, ven. lun. jeu. 21h30 — **Le pacte du silence** sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h15, 19h15, 21h40, ven. lun. jeu. 19h15, 21h40 — **Bean: The Ultimate Disaster Movie** ven. 18h05, 20h, 22h, sam. dim. 12h, 14h, 16h, 18h05, 20h, 22h, mar. mer. 13h30, 15h30, 19h30, 21h35, lun. jeu. 19h30, 21h35 — **The Game** sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h20, 19h, 21h35, ven. lun. jeu. 19h, 21h35 — **L'avocat du diable** sam. dim. mar. mer. 13h35, 16h20, 19h, 21h50, ven. lun. jeu. 19h, 21h50 — **Sept ans au Tibet** sam. dim. lun. mar. mer. 14h, 19h, ven. jeu. 19h — **A Thousand Acres** 16h, 21h10 — **Clandestins** sam. dim. lun. mar. mer. 13h55, 16h25, 19h10, 21h15, ven. jeu. 16h25, 19h10, 21h15 — **La femme défendue** sam. dim. lun. mar. mer. 13h40, 16h05, 19h15, 21h35, ven. jeu. 16h05, 19h15, 21h35 — **Le pacificateur** sam. dim. lun. mar. mer. 13h30, 16h, 18h50, 21h15, ven. jeu. 16h, 18h50, 21h15

COMPLEXE DESJARDINS: 1, Place Desjardins (288-3141) — **La vérité si je mens** 13h45, 16h25, 19h15, 21h45 — **Sept ans au Tibet** 13h, 15h55, 18h50, 21h30 — **L'avocat du diable** 13h05, 15h55, 18h45, 21h35 — **Marquise** 13h25, 16h20, 19h, 21h25, mer. 13h25, 16h20, 21h25

DAUPHIN: 2396, rue Beaubien Est (721-6060) — **Bean: Le film catastrophe** sam. dim. 13h15, 15h15, 17h15, 19h30, 21h30, ven. lun. mar. mer. jeu. 19h30, 21h30 — **Sept ans au Tibet** sam. dim. 13h30, 16h15, 19h, 21h45, ven. lun. jeu. 19h20, 21h30 — **Seven Years in Tibet** sam. dim. mar. mer. 13h, 16h, 19h, 21h50, ven. lun. jeu. 19h, 21h50

CENTRE EATON: 705, rue Ste-Catherine Ouest (985-5730) — **Kiss the Girls** 12h50, 15h30, 18h20, 21h10, ven. sam. 24h — **Playing God** 13h, 15h40, 19h30, 21h50, ven. sam. 24h05 — **Gang Related** 13h30, 16h10, 19h, 21h40, ven. sam. 24h15 — **The Assignment** 13h20, 16h, 18h40, 21h20, ven. sam. 23h50 — **Rocket Man** 12h30, 15h, 18h30, 21h, ven. sam. 23h30, mer. 12h30, 15h, 21h — **In & Out** 12h40, 15h10, 19h10, 21h30, sam. 15h10, 19h10, 21h30, ven. sam. 23h40

CENTRE LAVAL: 1600, boul. Le Corbusier (688-7776) — **Et tombent les filles** 13h40, 16h20, 19h15, 21h50, lun. jeu. 19h15, 21h50 — **Playing God** 13h30, 16h, 19h, 21h30, lun. jeu. 19h, 21h30 — **Gang Related** 19h05, 21h25, sam. dim. 13h05, 15h45, 19h05, 21h25 — **Devil's Advocate** 13h, 15h50, 18h45, 21h40, lun. jeu. 18h45, 21h40 — **In & Out** 19h25, 21h45, sam. dim. 13h20, 15h35, 19h25, 21h45 — **Kiss the Girls** 13h25, 16h15, 18h55, 21h35, lun. jeu. 18h55, 21h35 — **L'homme fusée** 13h15, 15h30, 19h10, 21h20, lun. jeu. 19h10, 21h20 — **Le mandat** 13h10, 16h05, 18h40, 21h45, lun. jeu. 18h50, 21h45 — **The Peacemaker** 19h20, 21h50, sam. dim. 13h35, 16h10, 19h20, 21h50 — **Rocket Man** 13h20, 15h40, 19h15, 21h25, lun. jeu. 19h15, 21h25 — **Hercule v.f. / Georges de la jungle** ven. sam. dim. mar. mer. 13h10, 15h10 — **The Assignment** 19h05, 21h55

CINÉMA ANGRIGNON: 7077, boul. Newman, Lasalle (366-2463) — **Le mandat** 18h45, 21h20, sam. dim. 13h35, 16h10, 18h45, 21h20 — **Kiss the Girls** 18h50, 21h30, sam. dim. 12h50, 15h50, 18h50, 21h30 — **Et tombent les filles** 19h15, 22h05, sam. dim. 13h25, 16h15, 19h15, 22h05 — **The Assignment** 19h20, 22h, sam. dim. 13h10, 16h, 19h20, 22h — **L'homme fusée** 19h35, 22h, sam. dim. 14h, 16h35, 19h35, 22h — **Hercules / George**

of the Jungle sam. dim. 13h20, 15h30 — **The Peacemaker** 18h55 — **Gang Related** 22h10 — **Playing God** 19h30, 21h40, sam. dim. 13h40, 16h20, 19h30, 21h40 — **Rocket Man** 19h10, 21h55, sam. dim. 13h30, 16h10, 19h10, 21h55 — **Devil's Advocate** 19h05, 21h50, sam. dim. 13h, 16h10, 19h05, 21h50

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: 2001, rue Université (849-3456) — **Shall We Dance** sam. dim. lun. mar. mer. 13h40, 16h15, 19h, 21h20, ven. jeu. 16h15, 19h, 21h20 — **Au bord du désastre** sam. dim. lun. mar. mer. 13h30, 16h, 18h45, 21h10, ven. jeu. 16h, 18h45, 21h10 — **Most Wanted** sam. dim. lun. mar. mer. 14h, 16h20, 19h30, 21h35, ven. jeu. 16h20, 19h30, 21h35 — **Demi-tour** sam. dim. lun. mar. mer. 13h30, 16h, 18h45, 21h10, ven. jeu. 16h, 18h45, 21h10 — **Mrs. Brown** sam. dim. lun. mar. mer. 13h35, 16h05, 19h15, 21h35, ven. jeu. 16h05, 19h15, 21h35 — **In the Company of Men** sam. dim. lun. mar. mer. 14h, 19h, ven. jeu. 19h — **A Thousand Acres** 16h, 21h10 — **Clandestins** sam. dim. lun. mar. mer. 13h55, 16h25, 19h10, 21h15, ven. jeu. 16h25, 19h10, 21h15 — **La femme défendue** sam. dim. lun. mar. mer. 13h40, 16h05, 19h15, 21h35, ven. jeu. 16h05, 19h15, 21h35 — **Le pacificateur** sam. dim. lun. mar. mer. 13h30, 16h, 18h50, 21h15, ven. jeu. 16h, 18h50, 21h15

COMPLEXE DESJARDINS: 1, Place Desjardins (288-3141) — **La vérité si je mens** 13h45, 16h25, 19h15, 21h45 — **Sept ans au Tibet** 13h, 15h55, 18h50, 21h30 — **L'avocat du diable** 13h05, 15h55, 18h45, 21h35 — **Marquise** 13h25, 16h20, 19h, 21h25, mer. 13h25, 16h20, 21h25

DAUPHIN: 2396, rue Beaubien Est (721-6060) — **Bean: Le film catastrophe** sam. dim. 13h15, 15h15, 17h15, 19h30, 21h30, ven. lun. mar. mer. jeu. 19h30, 21h30 — **Sept ans au Tibet** sam. dim. 13h30, 16h15, 19h, 21h45, ven. lun. mar. mer. jeu. 19h, 21h45

DORVAL: 260, Dorval (631-8586) — **Bean: The Ultimate Disaster Movie** 19h30, 21h30, sam. dim. 12h45, 14h45, 16h45, 19h30, 21h30 — **Seven Years in Tibet** 19h10, 21h50, sam. dim. 13h, 15h50, 19h10, 21h50 — **Devil's Advocate** 18h55, 21h55, sam. dim. 13h10, 15h55, 18h55, 21h55 — **Rocket Man** 19h20, 21h20, sam. dim. 13h30, 15h35, 19h20, 21h20

ÉGYPTE: 1455, rue Peel (843-3112) — **The Full Monty** 13h50, 15h40, 17h30, 19h20, 21h10 — **Career Girls** 13h45, 15h35, 17h25, 19h15, 21h05 — **The Game** 13h50, 16h20, 18h50, 21h15

FAMOUS PLAYERS GREENFIELD PARK: 993, boul. Taschereau (672-2375) — **Hercule v.f. / Georges de la jungle** sam. dim. 13h, 15h — **Gang Related** 19h05, 21h35 — **Devil's Advocate** 18h45, 21h45, sam. dim. 12h50, 15h40, 18h45, 21h45 — **Et tombent les filles** 19h15, 21h50, sam. dim. 13h25, 16h25, 19h15, 21h50 — **Le mandat** 19h10, 21h55, sam. dim. 13h35, 16h10, 19h10, 21h55 — **L'homme fusée** 18h55, 21h15, sam. dim. 13h05, 15h50, 18h55, 21h15 — **Playing God** 19h40, 22h05, sam. dim. 13h45, 16h, 19h40, 22h05 — **Kiss the Girls** 19h30, 22h, sam. dim. 13h30, 16h30, 19h30, 22h — **Rocket Man** 19h, 21h25, sam. dim. 13h15, 16h05, 19h, 21h25

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185, Hymus (697-8095) — **Hercules / George of the Jungle** ven. sam. dim. mar. 15h — **The Peacemaker** 19h20, 21h50 — **Rocket Man** 13h10, 15h30, 19h15, 21h15, lun. mer. jeu. 19h15, 21h15 — **The Assignment** 13h30, 16h, 19h10, 21h30, lun. mer. jeu. 19h10, 21h30 — **Devil's Advocate** 13h05, 16h15, 19h, 22h, lun. mer. jeu. 19h, 22h — **Playing God** 13h50, 16h30, 19h40, 21h40, lun. mer. jeu. 19h40, 21h40 — **In & Out** 13h45, 15h55, 19h25, 21h25, lun. mer. jeu. 19h25, 21h25 — **Kiss the Girls**

13h15, 15h45, 19h30, 21h55, lun. mer. jeu. 19h30, 21h55 — **Gang Related** 16h25, 22h05, lun. mer. jeu. 22h05 — **L.A. Confidential** 13h35, 19h05, lun. mer. jeu. 19h05

FAUBOURG STE-CATHERINE: 1616, rue Ste-Catherine Ouest (932-2230) — **Seven Years in Tibet** 12h45, 15h45, 18h45, 21h40 — **Bean: The Ultimate Disaster Movie** 13h, 15h, 17h, 19h, 21h05 — **Bean: The Ultimate Disaster Movie** 13h25, 15h25, 17h25, 19h25, 21h30 — **Soul Food** 13h30, 16h, 19h30, 21h45, mer. 13h30, 16h, 21h45

GALERIES LAVAL: 1545, boul. Le Corbusier (849-3456) — **I Know What You Did Last Summer** sam. dim. mar. 13h30, 15h30, 17h30, 19h35, 21h40, ven. lun. jeu. 19h35, 21h40 — **La vérité si je mens** sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h10, 17h15, 19h20, 21h25, ven. lun. jeu. 19h20, 21h25 — **Bean: Le film catastrophe** ven. 18h05, 20h, 22h, sam. dim. 12h, 14h, 16h, 18h05, 20h, 22h, mar. mer. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, lun. jeu. 19h, 21h — **Bean: Le film catastrophe** ven. 18h05, 20h, 22h, sam. dim. 12h, 14h, 16h, 18h05, 20h, 22h, mar. mer. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, lun. jeu. 19h, 21h — **Tobey: Le joueur étoile** sam. dim. mar. mer. 15h15, 17h15 — **U Turn** 21h40 — **La conciergerie** sam. dim. mar. mer. 12h55, 19h20, ven. lun. jeu. 19h20 — **Seven Years in Tibet** sam. dim. mar. mer. 12h55, 16h, 19h05, 21h40, ven. lun. jeu. 19h05, 21h40

LANGELIER: 7305, rue Langelier (255-5482) — **Au bord du désastre** 19h20, sam. dim. 13h20, 19h20 — **Le pacificateur** 21h45, sam. dim. 15h45, 21h45, ven. sam. 23h55 — **Jouer avec la mort** 19h10, 21h30, ven. sam. 23h55 — **Tobey: Le joueur étoile** sam. dim. 13h, 15h, 17h — **Sept ans au Tibet** 19h, 21h45, sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h45, ven. sam. 24h15 — **Le pacte du silence** 19h05, 21h10, sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h10, ven. sam. 23h15 — **L'avocat du diable** 19h05, 21h50, sam. dim. 13h20, 16h, 19h05, 21h50 — **Bean: Le film catastrophe** 19h15, 21h15, sam. dim. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15, ven. sam. 23h15

LOEW'S: 954, rue Ste-Catherine Ouest (861-7437) — **Devil's Advocate** 13h, 16h, 19h, 22h, ven. sam. 24h50 — **Washington Square** 12h20, 15h, 18h40, 21h20, ven. sam. 24h — **Sweet Hereafter** 12h50, 15h30, 19h20, 21h50, ven. sam. 24h15 — **The Peacemaker** 12h40, 15h40, 18h45, 21h40, ven. sam. 24h30, mer. 12h40, 15h40, 21h40 — **L.A. Confidential** 12h30, 15h40, 18h35, 21h30, ven. sam. 24h20, lun. mer. jeu. 12h30, 15h50, 18h35

LONGUEUIL: 825, rue St-Laurent Ouest, Centre Commercial (679-7451) — **Sept ans au Tibet** sam. dim. 13h15, 16h10, 19h10, 21h10, sam. dim. 13h15, 16h10, 19h10, 21h10, sam. dim. 13h15, 16h10, 19h10, 21h10, mer. jeu. 19h, 21h15 — **Jouer avec la mort** sam. dim. 13h35, 16h15, 19h10, 21h40, ven. lun. mer. jeu. 19h10, 21h40 — **Le pacificateur** sam. dim. 13h25, 19h20, 21h45, ven. lun. mer. jeu. 19h20 — **Demi-tour** sam. dim. 16h, ven. lun. mer. jeu. 21h35 — **Le pacte du silence** sam. dim. 13h30, 16h30, 19h15, 21h25, ven. lun. mer. jeu. 19h15, 21h25

PALACE: 698, rue Ste-Catherine Ouest (866-6991) — **Cop Land** 13h, 16h, 18h40, 21h20, ven. sam. 23h45 — **Event Horizon** 12h50, 15h40, 19h10, 21h40, ven. sam. 24h15 — **Face/Off** 12h15, 15h15, 18h15, 21h10, ven. sam. 24h — **My Best Friend's Wedding** 12h10,

14h30, 16h50, 19h30, 21h50, ven. sam. 24h05 — **Contact** 12h25, 15h30, 18h35, 21h30, ven. sam. 24h20 — **Spawn** 12h30, 14h40, 16h40, 18h50, 21h, ven. sam. 23h20

PARISIEN: 480, rue Ste-Catherine Ouest (866-3856) — **L'homme fusée** 13h25, 16h25, 19h, 21h45 — **Western v.f. / 13h35, 16h15, 19h05, 21h40 — L'appartement** 13h, 16h, 19h15, 21h25 — **De beaux lendemains** 13h10, 16h50, 19h20, 21h55 — **Et tombent les filles** 13h20, 16h35, 19h30, 21h50 — **Le pot aux roses** 13h05, 15h — **Le mandat** 13h15, 16h45, 19h25, 22h

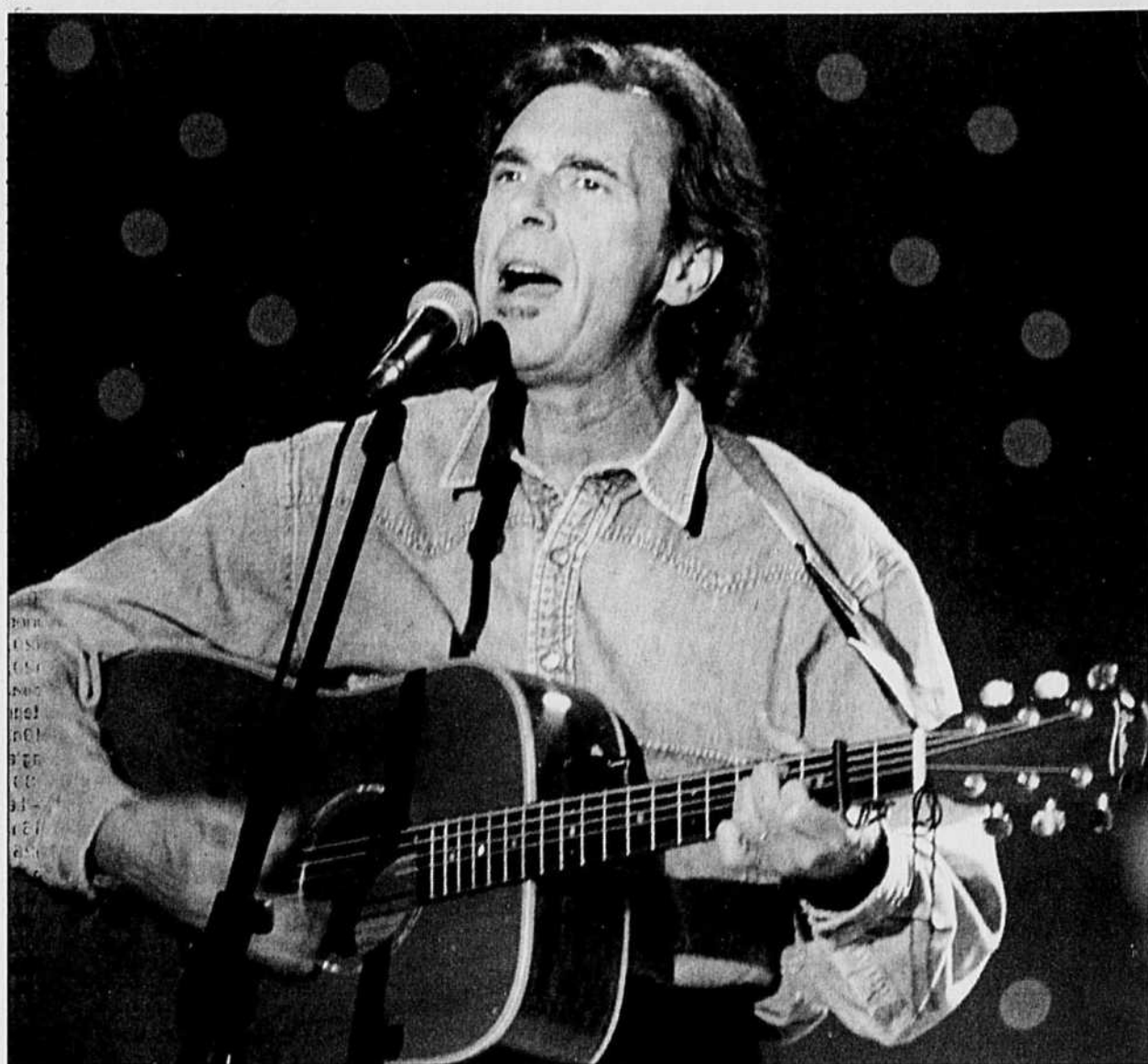
PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges (849-3456) — **Kiss the Girls** sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h15, 19h, 21h25, ven. lun. jeu. 19h, 21h25 — **The Peacemaker** sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h25, 19h10, 21h45, ven. lun. jeu. 19h10, 21h45 — **L.A. Confidential** sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h10, 18h50, 21h30, ven. lun. jeu. 18h50, 21h30 — **Rocket Man** sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, 19h35, 21h40, ven. lun. jeu. 19h35, 21h40 — **I Know What You Did Last Summer** sam. dim. mar. mer. 14h, 16h20, 19h, 21h15, ven. lun. jeu. 19h, 21h15 — **Bean: The Ultimate Disaster Movie** ven. 18h05, 20h, 22h, sam. dim. 12h, 14h, 16h, 18h05, 20h, 22h, lun. jeu. 19h40, 21h45, mar. mer. 13h40, 15h50, 17h40, 19h40, 21h45 — **U Turn** sam. dim. mar. mer. 16h, 21h20, ven. lun. jeu. 21h20 — **Most Wanted** sam. dim. mar. mer. 13h35, 19h05, ven. lun. jeu. 19h05

POINTE-CLAIRE: 6341, Route Transcanadienne (630-7286) — **Bean: The Ultimate Disaster Movie** ven. sam. dim. mar. 13h25, 15h25, 17h25, 19h25, 21h35, lun. mer. jeu. 19h25, 21h35 — **Bean: The Ultimate Disaster Movie** ven. sam. dim. mar. 13h25, 15h25, 17h25, 19h25, 21h35, lun. mer. jeu. 19h25, 21h35 — **Bean: The Ultimate Disaster Movie** ven. sam. dim. mar. 13h25, 15h25, 17h25, 19h25, 21h35, lun. mer. jeu. 19h25, 21h35 — **The Full Monty** ven. sam. dim. mar. 14h, 19h05, lun. mer. jeu. 19h05 — **The Edge** ven. sam. dim. mar. 16h15, 21h15, lun. mer. jeu. 21h15 — **Seven Years in Tibet** ven. sam. dim. mar. 13h, 15h55, 18h45, 21h30, lun. mer. jeu. 18h45, 21h30 — **I Know What You Did Last Summer** ven. sam. dim. mar. 13h55, 16h20, 19h, 21h20, lun. mer. jeu. 19h, 21h20 — **The Game** ven. sam. dim. mar. 13h15, 16h, 18h50, 21h25, lun. mer. jeu. 18h50, 21h25

STE-THERÈSE: 300, rue Sicard (979-3866) — **Sept ans au Tibet** 19h, 21h45, sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h45, ven. sam. 24h15 — **L'avocat du diable** 19h05, 21h50, sam. dim. 13h20, 16h, 19h05, 21h50 — **Bean: Le film catastrophe** 19h15, 21h15, sam. dim. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h

• CULTURE •

S P E C T A C L E S

Zachary Richard a livré un *Jean le batailleur* intense lors du spectacle de 15^e anniversaire du Spectrum.

Party... de cuisine!

PASCALE PONTORÉAU

Selon le dictionnaire Larousse, *der- nier* du nom, une fête est un «ensemble de réjouissances organisées par une collectivité ou par un particulier». Et faire la fête signifie précisément «se divertir en buvant, en mangeant et en dansant», bref en «menant une vie de plaisir». Vu le nombre de souvenirs hauts en couleur que génère la simple évocation du Spectrum, les spectateurs étaient en droit de s'attendre à un spectacle de 15^e anniversaire qui réponde à la définition d'une vraie fête. Au lieu de cela, ils ont pu apprécier, dans un élégant décor, un défilé de notes, savamment orchestrées, qui ne risquaient pas de tomber dans l'excès!

Au lieu d'un *happening*, on s'est contenté d'une course contre la montre. Au lieu d'un événement, on a écouté une série de chansons qu'on connaissait, interprétées par des artistes qu'on connaissait. André Mé- nard et Alain Simard ont annoncé des surprises en introduction; au delà des petits fours servis tard dans la nuit, nous attendons encore!

Mais au moins, les téléspectateurs assisteront, le 9 novembre prochain, dans le cadre des *Beaux Dimanches*, sur les ondes de Radio-Canada, à une bonne récapitulation de ce qui, au Québec, fonctionne le mieux en mu- sique francophone depuis les dix der- nières années. Est-ce un hasard, la majorité des artistes ont été ou sont encore en contrat avec Audiogram, la branche disque de l'Équipe Spectra, marraine de la soirée. De plus, le dé- cor — 15 bougies représentées par

des colonnes changeant de couleurs et surmontées de véritables bougies incandescentes — donnait, devant l'œil magique de la caméra, l'illusion d'un gâteau, ce que l'on ne pouvait distinguer de la salle.

On ne le dira jamais assez, les cap- tations destinées à la diffusion télévi- suelle sont un véritable calvaire pour les spectateurs. Les interludes publi- citaires sont, sur scène, dédiés au chan- gement d'instruments, les caméras se baladent — malgré le désir évident de discrétion des habiles techniciens — dans le champ de vision. Surtout, qui dit captation dit propreté: un horaire respecté — même s'il peut être sau- cissonné au montage — et serré, et pas de fausse note; plutôt, une gentille adhésion de tous les participants à cette fête organisée.

Evidemment, cette structure rigide se ressent dans les choix artistiques. À part Éric Lapointe, qui a interprété *Mon ange* — trop sage pour l'occa- sion —, un inédit de son propre répé- rtoire, et Michel Rivard, qui a repris *Shefferville* accompagné du même Éric Lapointe dans un grand — unique? — moment d'émotion, aucun des artistes présents n'a fait preuve d'excentricité. Alors que Jean Leloup, parfaitement détaché, glissait d'inat- tendus «*Que le bison pète*» dans *Le Monde est à pleurer*, chacun y allait de son titre.

Sans tomber dans le gros succès, ils — Lhasa, Marjo et Louise Fores- tier défendaient à elles seules les cou- leurs féminines — ont enchaîné deux pièces classiques, dans un registre calme soutenu par des versions exclu- sivement acoustiques. Un choix judi-

cieux qui laissait toute la place aux in- terprétations d'un Plume Latraverse et de ses Timononk's pour Si, et à Ri- chard Séguin dont la délicate intro à l'harmonica sur *L'Ange vagabond* re- dorait cette ode culte dédiée à Ké- rouac. Zachary Richard sortait quant à lui un *Jean le batailleur* intense. Lha- sa de Sela, un peu perdue parmi les noms qui l'entouraient, s'en est très bien sortie, se laissant ainsi découvrir par un public qui ne la connaissait pas forcément.

Tirant leur épingle du jeu, Marie- Lise Pilote et Guy A. Lepage s'amu- saient. «*Sur cette scène, avec RBO, je me suis mis 67 fois les fesses à l'air. Il n'y aura pas de 68^e fois! Mais pour souligner cet anniversaire, je vais vous lire des télégrammes que nous avons reçus de nombreux artistes*». Et d'énumérer certains de ses «faux» remerciements cyniques à souhait. L'ex-fille du Groupe Sanguin (une formation qui ne jurait que par le Spectrum d'ailleurs) a rappelé que «*depuis 15 ans, des artistes se produi- sent sur scène et se reproduisent dans les loges, et on a seulement dénombré trois verres cassés*»!

En deuxième partie, l'atmosphère polie s'est légèrement décontractée. Louise Forestier, en tigresse, faisait retentir son rire tonitruant en pré- sentant Paul Piché, qui a réveillé ses fans d'un *Escalier* stimulant. Et tout a continué, sans heurt, jusqu'à l'arri- vée de Daniel Bélanger, dernier invi- té — Zébulon ne rentrant plus dans l'horaire surchargé —, qui a enfin fait lever la salle avec *Le Parapluie* et *Cruel*. Il était malheureusement temps... de partir!

Prix de la Paix au Turc Yasar Kemal

Günter Grass fustige la politique de Bonn à l'égard des Kurdes

AGENCE FRANCE-PRESSE

Francfort — La remise du prix de la Paix des libraires allemands à l'écri- vain turc Yasar Kemal lors de la Foire internationale du livre de Francfort a donné lieu hier à un éclat entre Bonn et l'un des plus grands écrivains contem- porains, Günter Grass, sur la politique turque du gouvernement allemand.

Le gouvernement du chancelier Hel- mut Kohl et l'Union chrétienne-démoc- rate (CDU) qu'il préside ont réagi avec virulence à ses attaques contre la politique turque et la politique d'asile

de son pays. Le secrétaire général de la CDU, Peter Hintze, est allé jusqu'à esti- mer que l'écrivain «touchait le fond in- tellectuellement».

L'auteur du *Tambour* a mis à profit la solennité de la remise du prix de la Paix à l'écrivain turc d'origine kurde Yasar Kemal pour une des sorties qui ont contribué à faire de lui l'un des in- tellectuels les plus controversés d'Alle- magne. Dans un hommage à son «frère spirituel», il a dit avoir «honte de [son] pays, qui a dégénéré en une simple place économique», tolérant les livraisons à la Turquie d'armes utilisées dans une

«guerre d'extermination» contre les Kurdes et refusant l'asile à ces mêmes Kurdes.

«Nous sommes devenus des complices, nous tolérons ce sale commerce vite expé- dié», s'est-il indigné devant un parterre de personnalités, parmi lesquelles la présidente chrétienne-démocrate de la chambre des députés, Rita Suessmuth.

«Quiconque tient des propos aussi monstrueux ignore la réalité et nuit en fin de compte à sa propre réputation», a répliqué Peter Hausmann, porte-parole d'un gouvernement dont Günter Grass est un farouche adversaire.

C I N É M A

Décès de Pilar Miro

AGENCE FRANCE-PRESSE

Madrid — Pilar Miro, l'une des plus célèbres réalisatrices de ci- néma espagnoles, est décédée hier à Madrid d'un accident cardiaque à l'âge de 57 ans, a-t-on appris de ses proches. Pilar Miro a succombé à un infarctus du myocarde.

La réalisatrice avait été chargée par la télévision publique espagnole (TVE) de la coordination de la retransmission des cérémonies de mariage, le 4 oc- tobre dernier à Barcelone, de l'infante Cristina, fille cadette du roi Juan Carlos, et du handballeur Inaki Urdangarin.

Après des études de droit et de jour- nalisme, Pilar Miro avait réalisé en 1976 son premier long métrage, *La Pe- tition*, adapté d'une nouvelle d'Emile Zola. Trois ans plus tard, elle avait tourné *El Crimen de Cuenca* (Le Cri- me de Cuenca), basé sur une véritable histoire d'erreur judiciaire dans l'Es- pagne de 1910. Ce film avait été inter- dit pendant plusieurs mois par la cen- sure, en raison des scènes montrant des gardes civils torturer un détenu, et Pilar Miro avait été poursuivie devant la justice militaire. En 1980, *El Crimen de Cuenca* avait, malgré tout, représen- té l'Espagne au Festival du film de Ber- lin, avant d'être autorisé en Espagne.



Pour souligner la mise en place d'un fonds permanent de la poésie canadienne-française contemporaine

LA LIBRAIRIE GALLIMARD

vous invite à
une lecture de poésie
animée par Claude Beausoleil
avec

Patrice Desbiens

Robbert Fortin

J.R. Léveillé

Rino Morin-Rossignol

Stefan Psenak

lundi 20 octobre
à compter de 18h

3700, boul. Saint-Laurent
Montréal

Renseignements: Patrice Dansereau, (514) 272-4636.



Regroupement des éditeurs
canadiens-français

Grand concours de JOURNALISME LE DEVOIR

C'EST POUR VOUS QUE LE JOURNALISME INTÉRESSE ET QUI ÊTES INSCRIT À TEMPS COMPLET DANS UN CÉGEP OU UN COLLÈGE DU QUÉBEC.

Pour saisir cette chance de mesurer vos aptitudes et - qui sait? - de faire vos débuts dans un grand journal, il s'agit de rédiger un article critique d'au moins 800 mots, sur une manifestation sociale ou culturelle d'ici: rassemblement populaire, événement sportif, film, livre, pièce de théâtre, ou autres.

À retenir:

- Votre participation à ce concours peut s'insérer dans le cadre de vos cours.
- La date limite des envois de textes au journal **Le Devoir** est le 20 mars 1998.
- La remise des prix aura lieu en mai 1998.

À gagner:

L'un ou l'autre de plusieurs prix:

- La publication de votre article dans **Le Devoir**
- Une bourse d'étude
- Un ordinateur
- Un dictionnaire

Votre professeur de français vous en dira davantage sur les modalités de participation.

LA FONDATION DU
DEVOIR
AQPF
Association québécoise
des professeurs et
professeurs de français
1-800-267-0947

GUÉRIN
loto-québec

MUSÉE
STEWART
AU FORT
DE L'ÎLE SAINT-JEAN
Hydro
Québec

DICTIONNAIRES LE ROBERT
Toute la richesse de la langue

GAGNEZ
une nuit de rêve
avec dîner et petit déjeuner pour deux au

LOEWS
HÔTEL VOGUE
MONTRÉAL

et 300\$ de livres
offerts par Les Éditions du Boréal

Une collaboration de

Boréal

LE DEVOIR

TELECITÉ
LE MEILLEUR
LE MATIN

Question : Combien y a-t-il de restaurants iraniens recensés dans ce guide?

Réponse

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone (Bur.)

(Rés.)

(Téléc.)

CONCOURS
101 Restos
Les meilleures tables de Montréal
de Josée Blanchette,
aux Éditions du Boréal

Écoutez *C'est bien meilleur le matin* du lundi au vendredi de 6h à 9h et procurez-vous dès demain votre exemplaire chez votre libraire.

Afin de se qualifier pour le tirage, les participants doivent répondre correctement à la question inspirée du livre *101 Restos, les meilleures tables de Montréal*, publiée quotidiennement dans LE DEVOIR du 20 au 30 octobre 1997.

Tirage : le lundi 3 novembre 1997, entre 6h et 9h,

à **C'EST BIEN MEILLEUR LE MATIN**

animé par René Homier-Roy.

Les fac-similés sont acceptés, pas les photocopies. Les participants doivent avoir 18 ans et plus. Les règlements du concours sont disponibles à Radio-Canada.

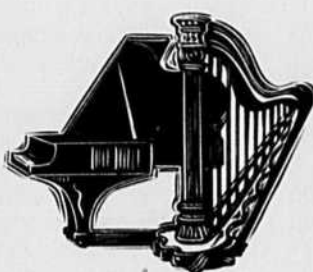
Remplissez ce coupon et faites-le parvenir avec votre réponse avant 17 h, le vendredi 31 octobre 1997, à :

Concours 101 Restos, les meilleures tables de Montréal, Radio-Canada, *C'est bien meilleur le matin*, 13^e étage, 1400, René-Lévesque Est, Montréal, H2L 2M2

LE DEVOIR

CULTURE

MUSIQUE CLASSIQUE



Examen de conscience

Jeter un petit coup d'œil chez l'Oncle Sam, où tout est grossi à la loupe, peut souvent nous éclairer sur ce qui nous attend de ce côté-ci de la frontière. Un rapport du gouvernement fédéral et un article du *New York Times* laissent poidre la fin de l'apitoiement sur soi des organismes artistiques américains sans but lucratif. En musique classique, par exemple, l'heure est à l'action plutôt qu'à la seule attente de subventions et de dons.

Louise Leduc
Le Devoir

À l'invitation d'une agence fédérale américaine, des dizaines d'artistes de tous les domaines ont été invités à faire leur examen de conscience et à se projeter dans le futur.

Contrairement au Québec, où quantité d'institutions en sont encore à se désoler de la perte des appuis financiers de jadis et à espérer le retour du balancier, les Américains interrogés ont été nombreux à poser la question à l'inverse. Vivons-nous vraiment une période exceptionnellement creuse en matière de philanthropie et de subventions ou ne pleurons-nous pas plutôt un âge d'or (les années 60 et 70) qui était, lui, «normalement» généreux et qui ne risque pas de se reproduire de sitôt?

Ces directeurs de musées, ces musiciens, ces danseurs interrogés par le *National Endowment for the Arts* n'ont pas non plus manqué de relever qu'à cette stagnation au chapitre des dons, subventions et commandites

correspondait une augmentation importante du nombre d'artistes aux États-Unis. Entre 1970 et 1990, le nombre d'Américains se déclarant artistes lors des recensements serait passé de 720 000 à... 1 671 000! Dans le monde de la musique classique, les chiffres frappent davantage encore l'imagination: entre 1965 et 1994, le nombre d'orchestres professionnels aux États-Unis serait passé de 100 à 230, le nombre d'opéras de 27 à 120.

Cette augmentation du nombre d'institutions artistiques ne s'est cependant pas traduite, selon les personnes interrogées, par une démocratisation de la cul-

ture. Au contraire, soutiennent-ils: les institutions artistiques demeurent élitistes, insensibles à leurs communautés, voire même racistes.

Un article du *New York Times* de la semaine dernière nous apprend par ailleurs comment certains orchestres obtiennent à la fois plus de fonds et plus de monde en donnant des concerts privés. L'Orchestre symphonique de Cleveland jouera par exemple pour 100 000 \$ devant les actionnaires d'une entreprise américaine à l'occasion de son cinquantième anniversaire.

Tous les orchestres interrogés ont admis tenir de ces concerts privés ou considérer très fortement cette possibilité. Cette nouvelle tendance n'est pas sans soulever certaines questions. Que penser de l'Orchestre symphonique d'Atlanta qui a récemment joué pour les Promise Keepers? À l'échelle du Québec, pour qui l'OSM, subventionné par tous les paliers de gouvernement, pourrait-il jouer sans heurter qui que ce soit?

Argerich: quelques changements

Martha Argerich est bel et bien à Montréal ces temps-ci, mais certains changements sont à noter. D'une part, il est certain qu'elle ne donnera pas de concerts au Centre Pierre-Péladeau, comme on le laissait entendre, sans fixer de date. D'autre part, notons que, lors de son deuxième concert en deux soirs, la virtuose a remplacé le *Troisième concerto pour piano* de Bartók par le *Concerto en sol* de Ravel.

Rescigno à Québec

En remplacement de Bernard Labadie, ennuyé par des problèmes musculaires, c'est le maestro Joseph Rescigno qui dirigera aussi à l'Opéra de Québec le *Faust* entendu à Montréal.

En direct de Bali

Il y a quelques décennies déjà, les compositeurs québécois Claude Vivier et Gilles Tremblay se rendaient à Bali pour baigner dans sa riche vie culturelle et s'en inspirer musicalement. Aujourd'hui, cette petite île a plus que jamais la cote touristique. Avis à tous ces amoureux de Bali: une troupe de danseurs et de musiciens balinais se produiront dimanche à la salle Claude-Champagne à 20h. La troupe Bandana Budaya Duta est composée d'une quarantaine d'artistes de la région de la capitale, Den Pasar. En tournée nord-américaine, elle présente un spectacle de danses et de musiques traditionnelles. Notre collègue Odile Tremblay, qui est revenue de Bali sans jamais vraiment en revenir, nous a fait une petite démonstration de Kecak. Mais pour mieux en apprécier les nuances, sans doute devrions-nous aller faire un tour du côté de l'Université de Montréal dimanche. La visite de ces artistes balinais à la faculté de musique souligne le dixième anniversaire de l'atelier de gamelan de l'Université de Montréal, créé en 1987 grâce au don du gouvernement de l'Indonésie de deux de ces instruments.

Autres concerts cette semaine

À compter de jeudi: l'Opéra de Montréal présente la *Voix humaine* et une sélection de mélodies de Poulenc. En vedette: la soprano Chantal Lambert et le baryton Marc Boucher. À la Placés des Arts.

Vendredi: les Violons du Roy présentent Le Cercle de Saint-Petersbourg, sous la direction de Yuli Turovski et avec pour solistes Richard Raymond, pianiste, et Charles Lazarus, trompettiste. Au Palais Montcalm de Québec.

DÉCADENCE

Texte de Steven Berkoff. Traduction: Geneviève Lefebvre. Mise en scène: Serge Denoncourt. Décor: Guillaume Lord. Éclairages: Michel Beaulieu. Costumes: Luc J. Béland. Conception sonore: Larsen Lupin. Avec Monique Miller et Jean-Louis Millette. Présenté au Quat'Sous jusqu'au 22 novembre.

HERVÉ GUAY

D'une certaine manière, Steven Berkoff est un auteur dramatique qui nous vient en droite ligne des années 70. Un homme de théâtre qui prend le public pour cible et lui envoie dans la gueule tout ce qu'il peut afin d'obtenir une réaction. Mais le public des années 90 a tout vu, tout entendu. Alors son théâtre prouve surtout l'épaisseur de la carapace avec laquelle il veut en découdre en portant sur scène son langage ordurier et des métaphores moins osées que terriblement dérisoires.

Ordinairement, ceux qui se risquent à aller voir du Berkoff sont loin d'être offensés par ses propos. Ce dernier les confirme dans le rejet de ce qu'ils rejettent déjà. Ce qui n'empêche pas son théâtre de ficher une gifle magistrale à la bienséance, en inversant ce qui se dit par ce qui ne se dit pas. Un procédé commun mais efficace grâce auquel il dénonce la vulgarité de ce qui l'entoure en faisant *a contrario* l'apologie du laid et du dégoûtant.

Pour cela, voir Serge Denoncourt monter du Berkoff étonne. Car le plus souvent, ce dernier obtient l'adhésion du spectateur à ses mises en scène en le séduisant. Ce pourquoi Denoncourt, dans son mot de présentation, met en garde le public du Quat'Sous contre Berkoff qu'il présente comme quelqu'un qui «*n'aime pas*», bien davantage qu'il ne le prend au sérieux. Un peu comme s'il n'arrivait pas à le croire et qu'il devait expliquer le refus d'aimer de Berkoff et de ses personnages. Ce sont donc des pauvres types, nous dit sa finale. Une finale mièvre qui va, à mon avis, à contresens du texte. L'explication ne se trouve pas sur ce plan mais dans l'hypocrisie affreuse d'une élite n'ayant cure de pauvres hères, prêts eux aussi à tomber aussi bas pour pouvoir à leur tour écraser de leur talon leurs semblables.

Sa mise en scène se ressent du rapport

quelque peu conflictuel qu'il entretient avec l'auteur. Le décor nickel de Guillaume Lord tente aussi de montrer qu'il existe des dessous moins chics à la céramique brillante qu'arborent les murs de ce salon stylisé. Peine perdue, puisque ce n'est pas là où veut nous entraîner Steven Berkoff. Une piste possible aurait peut-être consisté à fournir des équivalences locales à ceux qui sont montrés du doigt dans cette pièce, à l'image de ce que le cinéaste Pierre Falardeau a produit comme effet avec son film *Le Temps des bouffons*. Reconnaissons cependant que Denoncourt a installé une atmosphère et une dynamique scéniques compatibles avec un texte piégé.

Il a surtout permis à une comédienne prodigieuse, qui visiblement croit en Berkoff, de nous montrer l'étendue de son registre. Monique Miller prouve sans l'ombre d'un doute que, sur scène, elle peut vivre dans l'opprobre et ne pas être bellement aimée. Possédée par ce torrent d'immondices que l'auteur dramatique met dans la bouche de ses personnages, elle trouve là une matière théâtrale ruisselante de diversité et de plaisants sacrilèges. Pour qu'elle éclipe un acteur tel que Jean-Louis Millette, je vous laisse imaginer la prestation éblouissante à laquelle elle se livre. Tout entière. Sans nulle retenue. Délicieusement licencieuse et perverse, avec des mines de désabusée et de poupée mécanique à faire rougir la marquise de Merteuil. Jusqu'à rendre sublimes les monologues exténuants de Berkoff qui, autrement, tournent rapidement en imprécations lassantes tant la charge est extrême.

Quant à Jean-Louis Millette, s'il connaît aussi de bons moments, il ne m'a pas semblé aussi à l'aise chez le Britannique dont il n'arrive pas à endosser avec assez de perversité la langue blasphématoire et cruelle. Partant, il s'appesantit sur un texte qui n'en a nullement besoin, croyez-m'en. Manifestement, il éprouve peu de plaisir à dire des mots pareils.

Pourtant, Berkoff, qui se complait dans les déjections comme d'autres dans le beau langage, jettent des perles noires à son pourreau de public. Voici quelques exemples que je cite de mémoire: «*Le fric est le meilleur lubrifiant*» ou encore «*Le temps d'en venir aux faits? Tu éjacules des mots*». Tout cela pour mieux déshabiller vertement un monde de fric et de sexe où l'immoralité n'est pas là où elle semble



LYDIA PAWELAK

Monique Miller et Jean-Louis Millette dans la production du Quat'Sous de *Décadence*

être. Pour cela, la vulgarité n'est pas gratuite chez lui mais édifiante. C'est ce que pourront constater ceux qui se rendront au

Quat'Sous voir *Décadence*, outre, bien entendu, le génie dramatique qu'y déploie Monique Miller.

ARTS VISUELS

P. S. 1, le grand vaisseau rénové de l'art contemporain

GENEVIÈVE BREERETTE
LE MONDE

New York — «*L'art change. Les façons d'exposer doivent aussi changer*. P. S. 1, à travers son exposition inaugurale et son programme, entend explorer ces possibilités.» Telle était, en 1976, la déclaration d'intention d'Alanna Heiss, directrice de la nouvelle institution new-yorkaise à propos de *Rooms*, un projet qui rassemblait à P. S. 1 quelque soixante-dix-huit artistes. Non des moindres. Vingt ans après, la liste est convaincante: Bruce Nauman, John Baldessari, Dennis Oppenheim, Richard Serra, Nam June Paik, Lawrence Weiner, Richard Nonas, Vito Acconci, Carl Andre, Richard Arstchwager, Daniel Buren, Walter de Maria, Joseph Kosuth, Gordon Matta-Clark, Antoni Miralda, Robert Ryman... Tous étaient invités non pas à exposer dans P. S. 1 mais avec P. S. 1, autrement dit à produire une œuvre *in situ*. À l'époque, c'était nouveau, voire inédit.

P. S. 1 doit son nom à la vocation première du bâtiment qui l'abrite: une ancienne école publique (First Ward School) de Long Island qui avait été fermée en 1963. Le bâtiment, construit dans un style néo-roman à la fin du siècle dernier, avait été laissé à l'abandon et était très ruiné au moment de sa reconversion en espace culturel alternatif, c'est-à-dire hors des circuits commerciaux, fonctionnant grâce à des fonds publics. Avec son programme d'ateliers (dont certains loués à des pays étrangers, la France notamment) et son antenne, le centre d'expositions de la Clocktower à Soho, P. S. 1 est devenu un lieu fameux par où la plupart des grands artistes en quête d'expérimentation sont passés.

Réouverture le 26 octobre

Depuis trois ans, P. S. 1, sur lequel Alanna Heiss veille toujours, était fermé au public pour travaux et ses activités ralenties. Un vide, bien que d'autres espaces alternatifs aient vu le jour à New York depuis la fin des années 80 — et le début de la crise du marché de l'art. Il rouvre le 26 octobre en proposant des expositions consacrées à John Coplans, Jackie Winsor, Lynne Yamamoto ou des jeunes de New York, quelque cinquante nouvelles installations d'artistes internationaux, et une rétrospective consacrée à la vie et à l'œuvre de Jack Smith, réalisateur de films underground, mort du sida en 1989, qui reste à découvrir. À son propos, la photographe Nan Goldin avoue qu'avoir vu, à quinze ans, les quatre heures de son film *Flaming Creatures*, a été «le tremblement de terre de sa vie».

Mais ce n'est pas seulement pour cet ensemble de manifestations que la réouverture de P. S. 1 est attendue. C'est aussi pour la rénovation du bâtiment qui, avec les quelque 10 000 mètres carrés de surface d'exposition dont il dispose désormais, devient l'un des centres d'art contemporain les plus vastes du monde, sinon le plus grand. Cela, sans avoir disposé d'énormément d'argent: aux États-Unis, les fonds publics ne font jamais l'objet de dépenses immodérées.

On en a pour preuve les malheurs du NEA, le National Endowment for the Arts, agence fédérale pour les subventions culturelles, dont la présidente actuelle, la comédienne Jane Alexander, vient d'annoncer sa démission. Après

s'être battue pour sauver l'institution que les conservateurs du Congrès veulent supprimer — les deniers publics ne devant pas, selon eux, aller à des projets qui offensent la sensibilité de millions de contribuables. Ainsi du sénateur ultra-conservateur Jesse Helms, qui conteste la subvention reçue par Yale University pour célébrer le centenaire de la naissance de Bertolt Brecht. Cela dit, le NEA n'est pas impliqué dans le projet de rénovation de P. S. 1. Celui-ci a été essentiellement assumé par la Ville de New York.

Cette rénovation à l'économie de P. S. 1 a été confiée à l'architecte californien Frederick Fisher, ancien de l'agence de Frank Gehry, qui a fondé sa propre agence en 1980 et œuvre depuis dans le milieu de l'art. Il est l'auteur d'ateliers d'artistes et de divers lieux d'expositions, notamment de la LA Louver Gallery à New York et à Venise, de la Fondation Eli Broad à Santa Monica et de l'extension du Musée de Long Beach, Californie. A.P.S. 1, Fisher a fondé son intervention sur l'idée d'un pont entre l'école que le bâtiment a été et le centre d'art qu'il est devenu. Il en a gardé

l'aspect extérieur côté rue. Il a ajouté, de l'autre côté, des murs de béton formant des salles à ciel ouvert autour d'une vaste cour triangulaire, où l'on peut imaginer toutes sortes de performances d'artistes. C'est par là qu'est la nouvelle entrée. À l'intérieur, sur trois niveaux (dont un sous-sol et une terrasse), des espaces anciens ont été dégagés, restitués, soulignés dans leur vocation première comme ces couloirs lambrissés aux couleurs types des vieilles écoles primaires.

Des salles, des escaliers, des murs, des fenêtres, la brique, sont restés tels qu'ils étaient depuis 1976, depuis les interventions des artistes pour *Rooms*, dont on peut toujours voir des traces, tandis que d'autres salles ont été dégagées, blanchies, équipées de rampes lumineuses : P. S. 1 est évidemment doté de tous les équipements nécessaires à un centre d'art contemporain, sans en avoir l'aspect neuf et aseptisé que plus personne ne supporte. Il offre désormais une grande variété d'espaces de création et d'expositions, à vous donner l'envie d'y aller travailler.

Où allons-nous dîner, my love?



Josée Blanchette 101 restos Les meilleures tables de Montréal

Ce guide bilingue n'a qu'un seul but: assouvir vos différents appétits pour la nouveauté, la volupté, le plaisir des sens. Destiné aux épicuriens de tout poil, *101 restos — Les meilleures tables de Montréal* célèbre Montréal jusque dans ses entrailles et sépare le bon grain de l'ivraie.

Journaliste, Josée Blanchette écume depuis quatorze ans les restaurants de Montréal pour le plus grand bonheur des lecteurs du *Devoir*. Montréalaise de souche et dans l'âme, elle n'ignore rien des mœurs de ses concitadins et des endroits où ils font ripaille.

240 pages • 17,95 \$

LE DEVOIR

C'EST BIEN MEILLEUR
LE MATIN

Radio-Canada
CFT 950

TÉLÉCITÉ
LES AFFICHEURS ÉLECTRONIQUES DU MÉTRO

Boréal
Qui m'aime me lise.